ONTARIO PROVINCIAL POLICE

2003 PROVINCIAL BUSINESS PLAN

A Message from the Commissioner

In presenting this year's Provincial Business Plan, I am pleased to highlight the OPP's commitment to Safe Communities . . . A Secure Ontario, a commitment that reflects our long standing tradition of service to the people and communities of Ontario.

OPP Regional and Bureau Commanders were actively involved in the development of the provincial goals and objectives, based on community input and a comprehensive review of issues and challenges important to our communities. Individual Regions, Bureaus and Detachments also develop their own business plans – each plan contains a complimentary blend of goals that reflect not only the needs unique to their specific communities, but also considers how strategies which support provincial goals may be applied, customized or tailored to contribute toward their community's safety and security needs. We recognize that planning in this way is essential in delivering effective, quality policing services. The 2003 OPP Provincial Business Plan is a strong statement of our intent to ensure that OPP priorities and action plans are aligned effectively with those of our local and provincial client communities.

The key objectives and activities outlined in this year's Provincial Business Plan underscore our resolve to further this tradition of service by addressing the safety and security needs of our communities pro-actively and responsively. The course of action outlined also reflects our deliberate focus on achieving policing excellence through our people, our work, and our relationships. In this regard, the Provincial Business Plan reflects our commitment to maintain the best and most professional service possible and our continuing efforts to build a culture of trust through open and honest dialogue with the communities we serve and among the people we employ.

I am pleased to present the 2003 Provincial Business Plan. Through action plans developed within the framework of the OPP business planning process, we will continue to work collaboratively to meet the policing and law enforcement needs of our communities and our province.

Gwen M. Boniface

Gwen M. Boniface
Commissioner

2003 OPP Strategic Objectives

Gwen Boniface
Commissioner

- **Maurice Pilon** – *Provincial Commander Field and Traffic Services*
- **Gwen Strachan** – *Provincial Commander Corporate Services*
- **William Currie** – *Provincial Commander Strategic Services*
- **Vaughn Collins** – *Provincial Commander Investigations/ Organized Crime*

OUR WORK

Provide for safe communities and a secure Ontario through high performance policing

- Maintain safe communities
- Ensure quality OPP emergency preparedness
- Ensure safer roadways, waterways and trails
- Provide leadership on organized crime enforcement
- Develop/maintain/enhance programs to address victimization and increase awareness of victimization issues
- Establish quality assurance processes for investigative services
- Enhance focus on prevention education activities with First Nations' communities
- Continue evolution of First Nations' program to provide for safe communities

OUR PEOPLE

Attract, develop, support and retain a professional work force and leadership that reflects OPP values and ethics

- Support entrenchment of OPP ethics and values
- Reflect the diversity of communities the OPP serves
- Focus on building positive internal relationships and ensuring the right forums for communication
- Refine corporate processes to appropriately integrate and reflect OPP values and ethics
- Ensure highest standards of leadership tools and processes are in place – develop leadership skills at all levels
- Broaden Succession Management Plan
- Support the continued high contribution of the Auxiliary and continued alignment of Auxiliary activities with OPP priorities
- Utilize Alternate Dispute Resolution

OUR RELATIONSHIPS

Engage in and strengthen our relationships and trust with the people we serve, our Justice sector partners, and our stakeholders

- Build and strengthen the OPP's external relationships – participate on and lead committees on crime/public safety at the local, provincial and national levels
- Support partnerships and working relationships with First Nations' communities in each region
- Participate in and lead coordinated joint police enforcement efforts
- Establish effective corporate relationships with governance stakeholders and strengthen community relations

OUR INFRASTRUCTURE

Support service delivery through technology, equipment, facilities, business processes, and communications

- Implement Mobile Work Stations
- Increase capacity of e-crime investigations through the effective use of technology
- Develop and implement an Executive Information System across the OPP
- Transition to the new Communication Centres
- Enhance Technical Identification Services

Ethics Values

Focus on Professionalism

The OPP is committed to working to continually earn the public's trust by demonstrating the highest degree of professionalism. This commitment is reflected in the Commissioner's Directional Statement for 2002-2003 and is increasingly evident in every aspect of how the organization conducts its wide-ranging businesses, manages its dedicated and multi-skilled workforce and serves many, diverse communities.

OUR VISION

"Safe Communities...A Secure Ontario"

OUR MISSION

"Policing Excellence through our people, our work, and our relationships."

OUR PROMISE

As an organization, the OPP commits to working continually to earn the confidence of the citizens of and visitors to Ontario - a confidence that will not be taken for granted. The OPP fulfills this commitment by providing the best and most professional service possible, and by striving to build a culture of trust, and open and honest dialogue, with the communities it serves and among the people it employs. The organization commits to creating and sustaining a positive working environment in which all employees have equal opportunity to fulfill their potential within the profession.

Each OPP employee and volunteer appreciates the vital role he/she plays in protecting the fundamental rights of all people in Ontario. As such, each commits to always put the interests of the public and the OPP's Vision and Mission before any personal and private interest, and to demonstrate pride in his/her profession and the OPP through personal conduct that reflects a belief in OPP values and ethics.

O.P.P.

ABOUT THE OPP

Community safety and provincial security are the foundation upon which the Ontario Provincial Police plans and delivers law enforcement and policing services throughout Ontario. The OPP's mandate is unique in Ontario in that it includes municipal, provincial and international policing responsibilities on behalf of the Province of Ontario.

The OPP fulfills its mandate as one of North America's largest deployed police services with more than 5,400 uniformed officers, 2,000 civilian employees and 850 Auxiliary officers whose day-to-day work is focused on the organization's dual priorities: safe communities and a secure Ontario.

Ontario Provincial Police

777 Memorial Avenue

Orillia, Ontario

L3V 7V3

Telephone **(705) 329-6950**

Internet - **www.OPP.ca**

or

Contact your local OPP detachment

104-01963/

POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

PLAN D'ACTIVITÉS 2003

Message de la Commissaire

À l'occasion de la publication de notre plan d'activités, je tiens à souligner l'engagement de la Police provinciale de l'Ontario à assurer des collectivités sécuritaires et la sûreté pour l'Ontario. Cet engagement reflète notre longue tradition de service à la population et aux collectivités de l'Ontario.

Les commandants régionaux et les commandants de bureau de la Police provinciale ont participé activement à l'établissement des buts et objectifs provinciaux, en s'appuyant sur des observations recueillies au sein de la population et un examen complet des enjeux et défis qui comptent pour nos collectivités. Nos régions, bureaux et détachements élaborent également leurs propres plans d'activités, assortis d'objectifs qui, en plus de refléter les besoins particuliers des collectivités qu'ils desservent, visent l'application ou l'adaptation de stratégies en vue d'atteindre des objectifs provinciaux, afin de répondre aux besoins de ces collectivités en matière de sûreté et de sécurité. Cette planification nous apparaît essentielle pour fournir des services policiers efficaces et de qualité supérieure. Le plan d'activités de 2003 témoigne de notre ferme intention de veiller à ce que les priorités et plans d'action de la Police provinciale correspondent étroitement à ceux de notre clientèle à l'échelon local et provincial.

Les initiatives et les objectifs décrits dans le plan d'activités de cette année démontrent notre détermination à maintenir cette tradition de service en répondant rapidement et de façon proactive aux besoins sécuritaires des collectivités. Ils reflètent également notre détermination à atteindre l'excellence en matière de services policiers grâce à notre personnel, notre travail et nos relations. À cet égard, le plan d'activités témoigne de notre engagement de fournir des services d'une qualité et d'un professionnalisme inégalés, et de poursuivre nos efforts en vue de susciter la confiance des collectivités que nous desservons et de notre personnel grâce à un dialogue franc et honnête.

J'ai donc le plaisir de vous présenter le plan d'activités 2003. Par la mise en œuvre des plans d'action élaborés dans le cadre des processus internes de la Police provinciale, nous continuerons de collaborer afin de répondre aux besoins des collectivités et de la province en matière de services de police et d'application de la loi.

Gwen M. Boniface

Gwen M. Boniface
La commissaire

Plan d'activités 2003 de la Police provinciale de l'Ontario

Gwen Boniface
Commissaire

Maurice Pilon	**Gwen Strachan**	**William Currie**	**Vaughn Collins**
Commandant provincial Services régionaux et circulation	*Commandante provinciale Services internes*	*Commandant provincial Services stratégiques*	*Commandant provincial Enquêtes/ crime organisé*

NOTRE TRAVAIL

Assurer la sécurité des collectivités et la sûreté de l'Ontario en offrant des services policiers de haut calibre.

- Maintenir la sécurité dans les collectivités
- Assurer la qualité des mesures d'intervention en cas d'urgence
- Améliorer la sécurité sur les routes, les cours d'eau et les pistes
- Faire preuve de leadership dans la lutte contre le crime organisé
- Élaborer, tenir à jour et améliorer des programmes visant à lutter contre la victimisation et sensibiliser la population aux questions connexes
- Établir des procédés d'assurance de la qualité pour les services d'enquête
- Mettre l'accent sur les activités éducatives axées sur la prévention auprès des communautés des Premières nations
- Continuer de faire avancer le programme des Premières nations visant à assurer des collectivités sécuritaires

NOTRE PERSONNEL

Attirer, former, appuyer et maintenir en poste un personnel professionnel et des chefs incarnant les valeurs et l'éthique de la Police provinciale de l'Ontario.

- Favoriser le respect des valeurs et de l'éthique de la Police provinciale
- Refléter la diversité des collectivités que dessert la Police provinciale
- Chercher à bâtir des rapports internes positifs et à créer des forums appropriés
- Modifier les procédés internes afin d'y intégrer les valeurs et l'éthique de la Police provinciale
- Mettre en place des mécanismes et procédés de leadership de la meilleure qualité possible, et développer les compétences en leadership à tous les niveaux
- Élargir le plan de gestion de la relève
- Appuyer l'apport considérable de la police auxiliaire et poursuivre l'alignement de ses activités sur les priorités de la Police provinciale
- Recourir au règlement à l'amiable des litiges

NOS RELATIONS

Promouvoir et établir des relations de confiance avec les personnes que nous servons, nos partenaires et les intervenants du secteur de la justice.

- Renforcer les relations externes de la Police provinciale : siéger à des comités sur la criminalité et la sécurité publique aux paliers local, provincial et national ou les diriger
- Appuyer la formation de partenariats et de relations de travail avec les communautés des Premières nations de toutes les régions
- Participer à des mesures coordonnées et conjointes d'application de la loi ou les diriger
- Établir des rapports efficaces avec les gestionnaires et renforcer les relations avec la collectivité

NOTRE INFRASTRUCTURE

Appuyer la prestation des services par des technologies, de l'équipement, des installations, des procédés et des communications appropriés.

- Implanter des postes de travail mobiles
- Améliorer la capacité d'enquête sur les crimes informatiques grâce à l'utilisation efficace de la technologie
- Élaborer et mettre en œuvre un système d'information de la direction à la Police provinciale
- Effectuer la transition vers les nouveaux centres de communication
- Améliorer les services d'identification technique

Regards sur le professionnalisme

La Police provinciale est résolue à chercher en permanence à gagner la confiance du public en faisant preuve d'un professionnalisme irréprochable. Cet engagement figure dans la déclaration d'orientation de la commissaire pour 2002-2003 et, de plus en plus, dans la façon dont la Police provinciale mène ses diverses activités, gère son personnel dévoué aux compétences multiples et dessert des collectivités nombreuses et diversifiées.

NOTRE OBJECTIF

"Les collectivités sécuritaires... la sûreté pour l'Ontario"

NOTRE MISSION

"L'excellence dans les services policiers grâce à notre personnel, à notre travail et à nos relations."

NOTRE PROMESSE

En tant qu'organisme, la Police provinciale de l'Ontario s'engage à travailler en permanence pour gagner la confiance des résidents et visiteurs de l'Ontario, une confiance qui n'est pas tenue pour acquise. À cette fin, elle fournit le meilleur service possible avec un professionnalisme irréprochable et s'emploie à créer une culture de confiance et de dialogue ouvert et continu avec les communautés qu'elle dessert et au sein de son propre effectif. L'organisme s'engage à créer et à favoriser un milieu de travail positif dans lequel tous les employés ont une chance égale de réaliser leur potentiel dans la profession.

Chaque membre du personnel et bénévole de la Police provinciale est conscient du rôle vital qu'il joue dans la protection des droits fondamentaux de toute la population de l'Ontario. Chacun s'engage donc à défendre avant tout les intérêts du public ainsi que la vision et la mission de la Police provinciale, plutôt que ses propres intérêts, et à faire preuve de fierté à l'égard de sa profession et de l'organisme en ayant une conduite qui reflète les valeurs et l'éthique de la Police provinciale.

À PROPOS DE LA POLICE PROVINCIALE

C'est en vue d'assurer la sécurité des collectivités et de la province que la Police provinciale de l'Ontario planifie et fournit des services d'application de la loi et de police dans toute la province. Aux termes de son mandat, unique en Ontario, la Police provinciale offre des services policiers aux paliers municipal, provincial et international, au nom de la province.

La Police provinciale est l'un des services de police d'Amérique du Nord qui comptent le plus d'agents déployés, soit plus de 5 400 agents en uniforme, 2 000 employés civils et 850 membres auxiliaires, qui travaillent tous les jours pour atteindre l'objectif double de leur employeur : des collectivités sécuritaires et la sûreté pour l'Ontario.

Police provinciale de l'Ontario

777, avenue Memorial

Orillia (Ontario)

L3V 7V3

Téléphone : **(705) 329-6950**

Internet : **www.OPP.ca**

ou

Adressez-vous au détachement local de la Police provinciale

Ontario Provincial Police

2003 Provincial Business Plan

Our Vision

"Safe Communities...
A Secure Ontario"

Our Mission

"Policing Excellence through our people, our work, and our relationships."

Our Promise

As an organization, the OPP commits to working continually to earn the confidence of the citizens of and visitors to Ontario - a confidence that will not be taken for granted. The OPP fulfills this commitment by providing the best and most professional service possible, and by striving to build a culture of trust, and open and honest dialogue, with the communities it serves and among the people it employs. The organization commits to creating and sustaining a positive working environment in which all employees have equal opportunity to fulfill their potential within the profession.

Each OPP employee and volunteer appreciates the vital role he/she plays in protecting the fundamental rights of all people in Ontario. As such, each commits to always put the interests of the public and the OPP's Vision and Mission before any personal and private interest, and to demonstrate pride in his/her profession and the OPP through personal conduct that reflects a belief in OPP values and ethics.

Our Values & Ethics

Accountability – Professional Excellence

Projecting a positive, professional image; being accountable for own actions; assuming a rightful share of work; seeking out information; taking a stand on values/principles; ensuring consistency between 'saying' and 'doing'; being honest, courteous, and trustworthy; seeking to understand needs, expectations and priorities of customers; remaining objective and impartial; protecting the rights of all people.

Respectful Relationships – Strong and Positive

Being approachable, friendly, welcoming, sincere; supporting OPP Auxiliary and community volunteers; strengthening relationships with First Nations' communities and policing partners, police services boards, community and justice sector partners; involving the community and agencies in partnerships; being familiar with community resources.

Fairness, Courage and Caring – Empathy and Compassion

Having courage to confront violators of democratic, human and civil rights; maintaining an open mind, being impartial, non-judgmental; understanding consequences of words and actions; helping to calm and diffuse emotions in a crisis; helping vulnerable people feel safe and secure; being patient and flexible; treating others with equality; supporting colleagues; exercising humility and self-control/discipline.

Continuous Learning – Professional and Personal Development

Taking responsibility for career and professional development; debriefing to learn from successes and failures; encouraging discussion of ethical dilemmas; sharing experiences with others; seeking out experience, knowledge and skills; taking care of self; staying current with changes; looking beyond the status quo to improve skills and knowledge.

Diversity – In society and the Workplace

Seeking to understand different perspectives, cultures, lifestyles, creeds; identifying candidates for recruitment to enhance the diversity of the OPP, reflective of our communities; accommodating others' basic human rights; respecting individual dignity and strengths of all people.

Produced by the OPP Business and Financial Services Bureau, January 2003

A Message from the Commissioner

In presenting this year's Provincial Business Plan, I am pleased to highlight the OPP's commitment to Safe Communities . . . A Secure Ontario, a commitment that reflects our long standing tradition of service to the people and communities of Ontario.

OPP Regional and Bureau Commanders were actively involved in the development of the provincial goals and objectives, based on community input and a comprehensive review of issues and challenges important to our communities. Individual Regions, Bureaus and Detachments also develop their own business plans – each plan contains a complimentary blend of goals that reflect not only the needs unique to their specific communities, but also considers how strategies which support provincial goals may be applied, customized or tailored to contribute toward their community's safety and security needs. We recognize that planning in this way is essential in delivering effective, quality policing services. The 2003 OPP Provincial Business Plan is a strong statement of our intent to ensure that OPP priorities and action plans are aligned effectively with those of our local and provincial client communities.

The key objectives and activities outlined in this year's Provincial Business Plan underscore our resolve to further this tradition of service by addressing the safety and security needs of our communities pro-actively and responsively. The course of action outlined also reflects our deliberate focus on achieving policing excellence through our people, our work, and our relationships. In this regard, the Provincial Business Plan reflects our commitment to maintain the best and most professional service possible and our continuing efforts to build a culture of trust through open and honest dialogue with the communities we serve and among the people we employ.

I am pleased to present the 2003 Provincial Business Plan. Through action plans developed within the framework of the OPP business planning process, we will continue to work collaboratively to meet the policing and law enforcement needs of our communities and our province.

Gwen M. Boniface

Gwen M. Boniface
Commissioner

About the OPP

Community safety and provincial security are the foundation upon which the Ontario Provincial Police plans and delivers law enforcement and policing services throughout Ontario. The OPP's mandate is unique in Ontario in that it includes municipal, provincial and international policing responsibilities on behalf of the Province of Ontario.

The OPP fulfills its mandate as one of North America's largest deployed police services with more than 5,400 uniformed officers, 2,000 civilian employees and 850 Auxiliary officers whose day-to-day work is focused on the organization's dual priorities: safe communities and a secure Ontario.

Safe Communities

The OPP maintains 163 local detachment and satellite offices throughout the province, in addition to OPP General Headquarters and six Regional Headquarter locations. The OPP places a significant emphasis on services related to community-level policing and to traffic safety. OPP members work collaboratively with municipal leaders, police services boards, community policing advisory committees and community groups to plan for and deliver quality, front-line municipal and First Nations' policing and law enforcement at the local level. The focus of this ongoing collaboration is two-fold: crime prevention and crime reduction achieved through focused, effective and accountable service delivery.

More than 400 communities throughout the province receive front-line municipal police services from the OPP. Of these, more than 100 communities have chosen to establish contractual agreements for their policing services. The OPP currently has 92 such contracts throughout the province.

In support of municipal police services throughout the province, the OPP also maintains 54 framework agreements with police services boards to provide specialized investigative and enforcement services on an 'as needed' basis to ensure service adequacy and efficiency. These agreements cover such services as emergency response, canine support and forensic identification.

A Secure Ontario

The OPP provides policing services to all Ontarians through multi-jurisdictional investigations, anti-terrorism response, provincial emergency assistance and specialized investigative support services, in addition to traffic management and enforcement services on provincial highways, waterways and trails. The OPP maintains a significant commitment to road safety and to addressing high-risk recreational marine and trail operator behaviours.

The OPP maintains two specialized provincial registries: ViCLAS, the Violent Crimes Linkage Analysis System that tracks and identifies serial offenders and Ontario's Sex Offender Registry. The OPP leads a number of multi-jurisdictional initiatives to coordinate effective investigative and enforcement operations among partner law enforcement agencies. These include the Anti-Terrorism Unit, the Provincial Repeat Offender Parole Enforcement Unit, the Biker Enforcement Unit, the Child Pornography Unit, the Illegal Weapons Enforcement Unit, and the Illegal Gaming Enforcement Unit. In addition, the OPP works with a variety of justice sector partners domestically and internationally to respond to the complexity and sophistication of organized criminal activities today.

Environmental Scan

New legislation will affect many different areas of the justice sector.

- **Bill C-7 – The Youth Criminal Justice Act** will be proclaimed April 3rd, 2003 and represents a major restructuring of the youth justice system with a new approach to youth justice.
- **Bill C-17 – The Public Safety Act** introduces amendments to a number of other Acts including new offences with respect to terrorist hoaxes, increased control over explosives and prohibitions against the illicit sale or manufacturing of explosives and establishing a process for the Chief of Defense to respond to provincial requests for assistance.
- **Bill C-20 – An Act to Amend the Criminal Code and Amend the Canada Evidence Act** introduces a new category to the offence of child exploitation, re-defines the type of material that constitutes child pornography, increases the penalties for child abuse, neglect and abandonment, clarifies the use of video-recorded testimony, exclusion of public from testimony and publication bans and creates a new offence of voyeurism and distribution of voyeuristic material.
- **Bill 131 – The Ignition Interlock Act** allows drivers convicted of an impaired driving offence as of December 23rd, 2001 to drive, following the court imposed licence suspension, but only in a vehicle equipped with an ignition interlock device.
- **Bill 191 – The Emergency Vehicle Act** will require drivers in Ontario to slow down and, if safe to do so, move to the left when approaching and passing any emergency vehicle parked roadside which has red lights flashing.

The environment police operate in is increasingly complex and challenging with new technology, changing crime trends, new legislation/court rulings and new investigative tools and strategies that may impact on policing. The OPP examines trends and emerging issues using international, national, provincial and local information as well as other internal sources of information including the Legislative Agenda and Policing For Results survey responses. This information enhances the OPP's ability to plan effectively on both a short-term and long-term basis and balance competing priorities.

A Changing Ontario

Ontario continues to grow with its population increase due largely to immigration offsetting an otherwise natural decline in population. Almost one third of the population is under the age of 25 and another one third is age 44 and older. Many areas of the province are growing rapidly in size while other areas are in decline.

Crime trends

In 2001, youth crime rose again slightly for the second year with the greatest increases seen in robbery and auto theft. Sixteen remained the peak age for committing both violent crime and property crime offences. Drug offences increased, as did impaired driving charges for the first time in 20 years. Violent crime increased slightly due to an increase in minor assaults. Property crime was at its lowest rate in 30 years. The overall provincial crime rate in 2001 also rose slightly. Youth remain the most frequent victims of youth crime while seniors are the primary victims of telemarketing and other fraud crimes. Statistics for 2002 are not yet available from Statistics Canada.

Terrorism

Terrorism became a new reality in 2001. It is predicted to remain a public safety issue for many years to come. In addition to groups such as Al Qaeda, there are many other moderate and extremist organizations active across Canada. Some of these groups have been actively investigated. The militancy of some groups has led to the need for police presence at events such as the G8 summit. Acts of terrorism and the potential for copycat acts continue to be a concern.

Emergency Management

The 1998 Ice Storm, Y2K and the possibility of a terrorist attack underscores the need for emergency management plans. The province has provided funding to establish volunteer community emergency response teams. Lessons learned from emergency responses to crisis around the world continually influence OPP emergency plans.

Cyber-Crime

While police benefit from technological advances, new technology also creates new areas to be exploited by the criminal element. It is estimated that by 2010, there will be 2.2 billion Internet users. Cyber-crime has underscored the need for not only technological skills in police personnel but also the need to partner with other enforcement agencies given traditional jurisdictional boundaries. While child pornography is the best-known type of cyber-crime, electronic money laundering, identity theft, fraud through get-rich quick scams and bogus loan schemes, and hacking or cyber-attacks are also prevalent.

Organized Crime

Organized crime activities are varied including illegal drugs, smuggling, weapons, gambling, loan-sharking, the infiltration of capital markets to launder money and manipulate stocks, and telemarketing fraud. Ontario is considered to be a prime growth area for organized crime activities.

Traffic Safety

Surveys show Canadians want enhanced traffic enforcement. The public is divided on raising speed limits. More traffic including growth in commercial vehicles has increased public concern about safety on our roads. The OPP targets driver actions identified as factors in serious crashes in a variety of special enforcement initiatives.

In Summary

Organizationally, the OPP continues to face varied challenges. Maintaining public trust and confidence is essential to strong community relationships and providing provincial leadership. Recruitment must reflect Ontario's cultural diversity. Ongoing learning is essential to ensuring highly skilled, professional officers in a changing environment. Our effectiveness will also rely on our relationships with our varied constituencies built on dialogue and evolving partnerships.

Gwen Boniface
Commissioner

- **Maurice Pilon** — *Provincial Commander Field and Traffic Services*
- **Gwen Strachan** — *Provincial Commander Corporate Services*
- **William Currie** — *Provincial Commander Strategic Services*
- **Vaughn Collins** — *Provincial Commander Investigations/ Organized Crime*

2003 OPP STRATEGIC OBJECTIVES

Our Work

Provide for safe communities and a secure Ontario through high performance policing

Our People

Attract, develop, support and retain a professional work force and leadership that reflects OPP values and ethics

Our Relationships

Engage in and strengthen our relationships and trust with the people we serve, our Justice sector partners, and our stakeholders

Our Infrastructure

Support service delivery through technology, equipment, facilities, business processes, and communications

Our Work

Provide for safe communities and a secure Ontario through high performance policing

- Maintain safe communities
- Ensure quality OPP emergency preparedness
- Ensure safer roadways, waterways and trails
- Provide leadership on organized crime enforcement
- Develop/maintain/enhance programs to address victimization and increase awareness of victimization issues
- Establish quality assurance processes for investigative services
- Enhance focus on prevention education activities with First Nations' communities
- Continue evolution of First Nations' program to provide for safe communities

Our People

Attract, develop, support and retain a professional work force and leadership that reflects OPP values and ethics

- Support entrenchment of OPP ethics and values
- Reflect the diversity of communities the OPP serves
- Focus on building positive internal relationships and ensuring the right forums for communication
- Refine corporate processes to appropriately integrate and reflect OPP values and ethics
- Ensure highest standards of leadership tools and processes are in place – develop leadership skills at all levels
- Broaden Succession Management Plan
- Support the continued high contribution of the Auxiliary and continued alignment of Auxiliary activities with OPP priorities
- Utilize Alternate Dispute Resolution

Our Relationships

Engage in and strengthen our relationships and trust with the people we serve, our Justice sector partners, and our stakeholders

- Build and strengthen the OPP's external relationships – participate on and lead committees on crime/public safety at the local, provincial and national levels
- Support partnerships and working relationships with First Nations' communities in each region
- Participate in and lead coordinated joint police enforcement efforts
- Establish effective corporate relationships with governance stakeholders and strengthen community relations

Our Infrastructure

Support service delivery through technology, equipment, facilities, business processes, and communications

- Implement Mobile Work Stations
- Increase capacity of e-crime investigations through the effective use of technology
- Develop and implement an Executive Information System across the OPP
- Transition to the new Communication Centres
- Enhance Technical Identification Services

Our Work

Deputy Commissioner Pilon currently sits as Chair of the Traffic Committee of the Canadian Association of Chiefs of Police (CACP), and is an active member of the Highway Safety Committee of the International Association of Chiefs of Police (IACP).

In addition to regular day-to-day enforcement and education activities, the OPP participates in a number of provincial initiatives as well as many local and regional activities to support Canada's Road Safety Vision 2010. All of these initiatives are intended to contribute to making Canada's roads the safest in the world. Some current highlights of our work include:

Safety and Enforcement on Major Provincial Highways

Operation Corridor will take place September 10th and 11th, 2003. Operation Corridor has traditionally been a two-day enforcement initiative along the 400-series highways to target both unsafe driving and unsafe vehicles. Its timing reflects the return to normal traffic patterns following the end of the summer vacation season. Once again the initiative is being spearheaded by the OPP with the support of several other agencies – Ministry of Transportation, the Royal Canadian Mounted Police, Canada Customs and the Ministry of the Environment. Although 400-series highways are geographically located across Southern and Central Ontario, this year Operation Corridor will be expanded to include OPP North West and North East Regions resulting in a truly "Provincial" Campaign. These Regions will focus on the Eastern/Western portions of the Trans-Canada Highway.

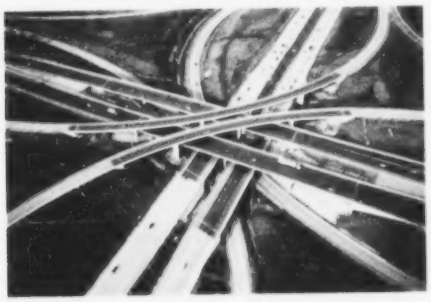

Operation Corridor includes a significantly increased enforcement presence. Enforcement activities and other safety information will be profiled in the media to increase public awareness and highlight highway safety issues. While the impact of short-term enforcement on driving behaviour can be time-limited, success will be enhanced by strong media coverage. Maintaining strong partnerships with the media will be important to the marketing of road safety and enforcement programs. Timely media releases which report results, combined with 'enforcement stories', increase awareness of highway safety initiatives.

Road Closure Delays

The OPP's Greater Toronto Region has established Major Highway Response Teams in response to the Provincial Government's Red Tape Reduction Bill. For 2003, the mandate of these teams (which provide 24-7 coverage) will be to focus on expediting the clearing of road closures and on investigative excellence in response to motor vehicle collisions. This intervention will reduce risks to public safety and the environment while minimizing the economic impacts locally, nationally and internationally. For example, Highway 401 through Toronto is the busiest highway in North America used by more than 400,000 vehicles each day and plays an increasingly significant international role as a transportation corridor spurred by both provisions of the North American Free Trade Agreement and the practice of 'just-in-time' delivery by industry.

High Risk Drivers

Operation Impact is a national, coast-to-coast, traffic safety and enforcement program, presented in partnership with the Canadian Association of Chiefs of Police, Police Services of Canada and Transport Canada. Its focus is to identify high-risk behaviours, bring them to public attention and direct intensive enforcement efforts at offenders. This year OPP officers across Ontario will be focusing on three key driving groups:

- those who drink and drive,
- those who do not buckle up, and
- those who are 'at risk' road users (pedestrians, motorcyclists, cyclists).

Operation Impact 2003 will take place on the Thanksgiving long weekend.

Other 2003 Traffic Initiatives include:

Spring Seatbelt	**April 12th – April 26th , 2003**
Aggressive Driving	**May 17th – 30th , 2003**
Fall Seat Belt	**September 27th – October 10th , 2003**
Festive Ride	**November 28th , 2003 – January 2nd , 2004**

Our Work

Impaired Drivers

Impaired driving remains the leading criminal cause of death in Canada. Ontario's new Ignition Interlock program will help keep impaired drivers off our roads.

The Ignition Interlock program will involve installing an alcohol breath screening device in the vehicles of convicted drunk drivers who are eligible to have their licences reinstated. Under this initiative, the driver will be required to blow into the ignition interlock device before starting the vehicle. The device is connected to the engine's ignition system. The vehicle will not start if the driver has been drinking. The service provider will install and maintain the interlocks with drivers being responsible for all costs. The OPP remains committed to ongoing Impaired Driving enforcement and educational activities in cooperation with public and private sector partners.

Emergency Workers' Safety

Enforcing the law and providing roadside assistance is inherently dangerous for police, fire and other emergency workers. In the past five years, several members of the OPP have been killed as a direct result of motor vehicle collisions when their cruiser was parked on the shoulder of the road. In the United States, some 200 police officers have lost their lives in a similar fashion. New legislation (awaiting Proclamation as of December 2002) is designed to enhance the safety of police and other emergency personnel and deter reckless driving. It will require drivers to reduce their speed and move over to a lane that is not adjacent to a stopped vehicle if it is safe to do so when approaching a stopped emergency vehicle with red lights flashing. Contravening the legislation will result in a maximum fine of $4,000, and/or imprisonment for six months, as well as a two-year driver's licence suspension.

All-Terrain Vehicles – A Growing Issue

The number of ATVs registered in Ontario is increasing at a rate of more than 7% per year – from 111,570 vehicles in 1996 to 155,570 vehicles in 2000. Their intended use is also changing – originally obtained primarily for utility purposes (e.g. farming, work sites, hunting), an increasing number of owners now purchase their ATVs strictly for recreational riding. Unfortunately with this rapid growth fatalities and injuries in ATV-related collisions have also increased. In 2001, nine people lost their lives in ATV incidents in Ontario – in 2002 that number rose to 16.

To address this emerging issue the OPP has developed resources for front-line officers to support ATV-specific education and enforcement initiatives. Detachments have also been provided with new equipment and ongoing training for officers to complement the efforts of SAVE (Snowmobile All-Terrain Vehicle Enforcement) Teams.

New Equipment Initiatives

The current rollout of mobile workstations and improvements to OPP telecommunications enhance our abilities in traffic enforcement and collision response. (See 'Technology' section, page 16.)

Since speed continues to be a major contributing factor in the severity of collisions, Spectre Microwave Receivers – which assist in the discovery of radar detectors - have recently been acquired. This state of the art piece of equipment will be in use by OPP units across the province throughout 2003. The ability of a small sector of the motoring public to thwart enforcement initiatives through the use of radar detectors has been dealt a significant blow with this new equipment.

North West Region

Support the safe use of our highway by promoting Highway Safety & Education Committees, promoting safe commercial vehicle operation and targeting aggressive drivers.

Ensure safe and lawful border activities through our 'Operation Safe Border' initiative.

Support and enhance our relationships with First Nations' communities through cultural awareness training and recruitment programs.

North East Region

Implement initiatives to ensure safer roadways, waterways and trails.

Emphasize proactive policing initiatives, directed at high crime areas.

Continue to improve Regional infrastructure to ensure the ongoing delivery of a quality policing service to the citizens of North Eastern Ontario.

Western Region

Increase hours of police visibility on highways and within the communities throughout Western Region.

Provide training to Community Policing groups to ensure and support the development of safer communities.

Enhance emergency preparedness through utilization of Emergency Response Management Group.

2003 OPP Region Priorities

Central Region

Commit to safe communities, roadways, waterways and trails for our local citizens and visitors.

Promote initiatives supporting crime reduction and community involvement, such as Cottage Watch, Operational Auto Theft and Neighbourhood Watch.

Recognize our OPP employees for their contributions to building and strengthening our partnerships both internally and externally: externally through involvement with service, community and volunteer organizations; and internally through joint projects with other Bureaus, Regions and Corporate initiatives such as OPP Youth Summer Camp.

Eastern Region

Develop, maintain and enhance programs to address road safety, victimization of youths, seniors, and to reduce crime with respect to youth, drug, violent and property crimes.

Explore, use and maximize available technology and equipment to facilitate a standardized approach to Emergency Management.

Continue supporting partnerships with First Nations' Communities in Eastern Region.

Greater Toronto Region

Reduce number of deaths and speed on our highways by targeting aggressive drivers, impaired drivers and drivers not using safety equipment.

Target violent crime and property crime within Caledon Detachment area through the expansion of the Citizens on Patrol Program.

Work with our communities to develop and implement new enhanced traffic team initiatives (expanded Highway Rangers team, and Provincial Highway Safety and Education Committee) that address community needs.

Our Work

The Provincial Repeat Offender and Parole Enforcement Squad

The Provincial Repeat Offender and Parole Enforcement Squad (ROPE) is a collaborative province-wide initiative that provides a focused and dedicated approach to pursuing and apprehending fugitives hiding in Ontario. In March 2002, in response to terrorist activities, the Provincial Repeat Offender and Parole Enforcement (ROPE) Squad was expanded to allow for a focused and dedicated pursuit and apprehension of high-risk fugitives who are identified as being unlawfully at large or are an escapee from a correctional facility, or have an outstanding immigration warrant for their arrest. The Squad is strategically located throughout Ontario and is comprised of members of municipal, regional, provincial and federal Police Services.

Since its inception the Provincial ROPE Squad has had significant achievements in the apprehension of individuals deemed a risk to society. In 2002, the Provincial ROPE Squad has been directly responsible for the apprehension of over two hundred and fifteen (215) unlawfully at large individuals.

In 2003, the Provincial ROPE Squad will continue to utilize an awareness strategy that not only promotes the Squad and its role nationally but also uses proactive media coverage to ensure the public is alerted to offenders who are unlawfully at large and pose a high-risk to public safety. The strategy will also solicit leads to help locate and apprehend wanted persons. An enhanced partnership with Crime Stoppers is also underway to encourage reporting from the public.

Behavioural Sciences - Research Unit

The OPP Behavioural Sciences Section provides training and investigative support services of a psychological and behavioural nature to the OPP, other police services and any criminal justice agency when requested. The Research Unit is one of eight Units in the Behavioural Sciences Section. It is dedicated to supporting investigations and crime prevention by: carrying out quality research for the purpose of advancing the knowledge of offender behaviour and characteristics; promoting research partnerships with other OPP sections, external police services, other public agencies and academic institutions; and disseminating research findings and recommendations through training initiatives and publications. The Unit has collaborative partnerships to develop risk assessment tools for domestic violence; examine domestic murder and the murder of children; and to study child pornography offenders. These studies will provide information useful for the investigation of these offences and information potentially helpful in understanding and preventing these types of violent crimes.

The Ontario Provincial Police Behavioural Sciences Section has the only Research Unit that is attached full time to a police service with the main goal of furthering investigative capabilities through scientific research. It has close partnerships with other police agencies, mental health institutions, universities and community groups.

Fighting Organized Drug Producers

In 2002, indoor marihuana growing connected to organized crime rose to an unprecedented level. The enormous profit derived from the commercial production of marihuana continues to fund organized crime activities in Ontario.

The hazards posed to the police, public and environment by marihuana growing operations is alarming. Theft of hydro is a common practice which can cause an electrocution hazard with high voltages of hydro leeching into the ground. In addition, potent chemical solutions and fertilizers used in production are routinely dumped into wells or urban sewers.

In addition to its investigative role, the Drug Enforcement Section will continue to take an aggressive, proactive role to educate and protect the public and the services that come in contact with grow houses.

Biker Enforcement Unit

Since its inception in 1988, the Biker Enforcement Unit (BEU) has taken the leadership role in the active investigation of Outlaw Motorcycle Gangs in Ontario, providing expertise and assistance to intra-provincial law enforcement personnel, as well as other agencies throughout Canada and the United States.

In 2002, the unit expanded to more than double its size, and significantly increased its membership to include 17 municipal and other policing partners.

Our Work

A deployed model has been developed to strategically place enforcement units in areas throughout the province where there is an established Outlaw Motorcycle Gang presence. The unit will continue to serve as an investigative team, complementing and providing assistance to projects province-wide.

An in-house analytical component has also been added to the unit comprised of tactical analysts to service the BEU's project needs and a strategic analyst to assess and analyze the impact of international and domestic trends in criminal activity among Outlaw Motorcycle Gangs.

Provincial Anti-Terrorism Unit

In response to the events of September 11th, 2001 and in support of the province's strategy to combat terrorism, the OPP has established and implemented the Provincial Anti-Terrorism Unit (PATU).

The PATU is an OPP-led Joint Forces Operation mandated to conduct multi-jurisdictional strategic intelligence operations to proactively address terrorism and extremism in Ontario. The Unit is comprised of a twenty-one member intelligence team from municipal, provincial, and federal agencies, and a seven member OPP surveillance team focused on working proactively and collaboratively with other OPP units and police and intelligence services. It is anticipated participation from other federal agencies will occur in the future.

In an effort to anticipate and prevent criminal acts this unit:

- Collects, evaluates, analyzes, and disseminates intelligence information across the province, across the nation, and across borders,
- Identifies and monitors suspected terrorists, terrorist groups, and individuals suspected of providing logistical and financial support for terrorist operations, and
- Provides investigative support to police agencies involved in terrorism related investigations.

The Provincial Anti-Terrorism Unit is centrally located in Toronto with members strategically deployed in the following six locations:

- Thunder Bay
- Sault Ste. Marie
- Ottawa
- Niagara Falls
- London
- Windsor

The Unit is responsible for conducting intelligence operations on matters involving International Terrorism, Domestic Terrorism, and Issue Specific Terrorism.

The PATU is committed to keeping our communities secure through its continued cooperation and working relationships established with other agencies, ministries, community members, and organizations that are involved in combating terrorism both within Canada and the United States.

The Unit is planning for a variety of formats/forums designed to assist front-line members and police leaders in Ontario in identifying, documenting and differentiating relevant information pertaining to terrorism and potential terrorist threats.

In addition to the work with PATU, OPP Intelligence Section has members seconded to the RCMP's Integrated National Security Enforcement Teams (INSET) and Integrated Border Enforcement Teams (IBET) to support anti-terrorism and border initiatives.

Hate Crime/Extremism Unit

Since the terrorist related events of September 11th, 2001, Hate Crime and Extremism occurrences have significantly increased across the province. The OPP's Hate Crime/ Extremism Unit conducts multi-jurisdictional, strategic and tactical intelligence operations targeting individuals or organized groups involved in hate crime activity and/or criminal extremism. Intelligence information is collected on persons or groups involved in such activity in an effort to anticipate, prevent and monitor possible criminal activity. The Unit has dedicated investigators who perform an intelligence function to combat hate crimes and criminal extremism, including the distribution and promotion of hate literature. It also provides investigative support to OPP detachments and municipal police services that require additional resources or the expertise to conduct hate crime/extremism investigations.

Provincial Emergency Response Team

The newly created Provincial Emergency Response Team (PERT) is comprised of 32 OPP officers selected from across the province and centrally located to respond to high level emergencies. The Team will respond to terrorist incidents involving Chemical, Biological, Radiological or Nuclear (CBRN) threats and Explosive Disposal incidents involving CBRN agents. PERT will also respond to Heavy Urban Search and Rescue incidents resulting from terrorist activities or natural disasters.

Working closely with other ministries, agencies and organizations will ensure a tightly knit relationship and process that will assist in protecting the citizens of Ontario. The Team will assist Regional Emergency Response Teams in the areas of: Public Order, Search and Rescue, Containment, Evidence Search, VIP Security, Canine Backup, Witness Protection and Prisoner Escorts. The team's mandate also includes providing support to specialized OPP units in order to counter terrorist threats and assisting the OPP and other agencies in emergency planning for large-scale disasters or major incidents.

Our People

In 2002, the Ontario Provincial Police set out to build on its solid foundation of personal and organizational integrity. Last year, that meant integrating a high performance theme into the way the Ontario Provincial Police reached its business objectives.

The OPP is committed to working to continually earn the public's trust by demonstrating the highest degree of professionalism. This commitment is reflected in the Commissioner's Directional Statement for 2002-2003 and is increasingly evident in every aspect of how the organization conducts its wide-ranging businesses, manages its dedicated and multi-skilled workforce and serves many, diverse communities.

Ethics & Values
Focus on Professionalism

Four hundred members of the public and front-line employees, volunteers and supervisors recently helped to create *The Promise* of the OPP which:

- articulates the values and ethics that best characterize what the OPP stands for and strives to achieve, and
- defines the ideal behaviours and qualities of internal and external relationships that are essential to effective policing.

The new Professionalism policy:

- clarifies accountabilities and processes for creating and sustaining a positive workplace environment, and
- describes how each person can help to protect human rights, prevent discrimination and harassment, and be proactive in resolving workplace disputes.

To reinforce our position as leaders in the police community, our people will uphold our values of accountability, respectful relationships, fairness, courage, caring, continuous learning and diversity.

A new 'Focus on Professionalism' Intranet web-site allows all OPP employees and volunteers easy access to information, presentations, best practices and newsletters about professionalism.

A significant focus on *The Promise* and the *Professionalism* policy has been included in all training at the OPP Provincial Police Academy. The Supervisors' course has been significantly updated to include a strong emphasis on building "people management" skills.

New approaches have been undertaken to develop an OPP workforce that reflects all communities served, including advertising in minority newspapers, diversifying recruiters, and establishing mentoring programs.

We will continue to reward our people in innovative ways, such as providing opportunities for further learning, engaging them in more challenging work, and participating in conferences or other professional meetings. Over the past year, our people have benefited from a variety of perspectives – from civic leaders, advocates, experts in leadership and academics. Diversity became a common theme at conferences across the organization in 2002. The Lincoln Alexander Speaker Series on Diversity was initiated and a new Community Advisory Committee comprised of leaders from diverse communities was established. Through these avenues we will continue to explore opportunities to learn from others and to dialogue on timely issues, by featuring stimulating individuals offering insights on such global themes as diversity and leadership.

Work to improve conflict resolution processes began with greater emphasis on early, local resolution and streamlining of investigation processes. A new tracking system will allow better analysis of trends in the area of misconduct to enable more effective, preventive action.

Professionalism

Our People

Looking forward to 2003, all Region, Bureau and Detachment Business Plans will include goals and measures to:

- entrench OPP values and ethics in all operations, and
- build positive relationships and forums for communication.

A review of all human resources management systems will help ensure consistency with *The Promise*, e.g. enhancements to the selection and promotional processes. The performance plans of Commissioned Officers, managers and supervisors will require specific commitments pertaining to *The Promise* and the *Professionalism* policy. With their supervisor, all employees will be required to "sign off" that they have discussed how *The Promise* is reflected in the quality of their performance, relationships with others and service to customers, at the time of their annual appraisal.

In 2003, every Block Training session will include a half-day on professionalism. New recognition programs will be implemented to acknowledge and reward those whose performance exemplifies excellence and professionalism.

The OPP will continue to pursue the establishment of progressive partnerships in policing and community development at the local, national and international levels. Constant attention to professionalism and ethics will ensure the OPP is a police service that is second-to-none.

A Reflection on Our People

In 2002, our people continued to excel and achieve both personal and professional successes. The influence of their good work and dedication to policing issues has been felt at the community, provincial and national levels.

The Ontario Medal for Police Bravery

The Ontario Medal for Police Bravery recognizes acts of superlative courage and bravery performed in the line of duty by members of Ontario's Police Forces. The award was presented in December 2002 to Prov. Cst. Brian Halfpenny – for his rescue of a distressed woman from a steel girder 70m above the St. Clair River.

The Queen's Golden Jubilee Medal

The Queen's Golden Jubilee Medal was struck to commemorate the 50th Anniversary of the accession to the throne of Queen Elizabeth II. It is awarded to Canadians who have made a significant contribution to their fellow citizens, their community or Canada. A total of 117 uniform and civilian members of the OPP received this prestigious honour.

Canadian Association of Chiefs of Police

Commissioner Boniface, as President of the *Canadian Association of Chiefs of Police* (CACP) continues to lead progressive change in policing at the national level. Much of the work in pursuit of these goals is accomplished through the activities and special projects of a number of committees and through active liaison with various levels of government having legislative and executive responsibility in law and policing.

The Royal Victorian Order

The Royal Victorian Order was founded in April 1896 by Queen Victoria as a way of rewarding personal service to Her or the Monarchy, on Her own initiative rather than by ministerial recommendation. The Order may be conferred on foreigners, and it is often awarded by the Sovereign during official tours overseas.

Detective Cst. Rick Savage was distinguished with this honour for his consistent hard work and dedication to duty in security service to the Royal Family during the Queen's visit in 2002 as well as 18 previous Royal Visits.

Ontario Medal for Good Citizenship

The Ontario Medal for Good Citizenship is an official award of the province, and recognizes and encourages the virtues of good citizenship. In 2002, OPP Auxiliary Chief Supt. Terry Harkins was awarded the medal for his decades of voluntary service with the OPP Auxiliary.

Our Relationships

The commitment to our relationships with First Nations' communities and First Nations' police services is an important component of the OPP's focus on partnerships and policing excellence.

Commissioner Boniface's Aboriginal Advisory Council puts her in touch with issues as they develop and provides a vehicle for effective community consultation at the highest corporate level. The Policing with Aboriginal Peoples Committee of the Canadian Association of Chiefs of Police, led by Deputy Commissioner Bill Currie and Anishinabek Police Service Chief Glen Bannon, is partnering with diverse community representatives to tackle issues affecting the quality of service provided to aboriginal people by the policing sector. This year the tragedy of missing persons is the focus of the Committee.

First Nations' Programs will build on its current successes and expand its focus in 2003. In addition to the administration of policing in 36 First Nations and the design and delivery of training for officers serving aboriginal communities, First Nations' Programs leads the organization in the provision of training to police and social service agencies in cultural, historical and legal issues which impact on the provision of our service. This awareness training will be enhanced in 2003 to reach more employees.

Police Ethnic and Cultural Exchange Program

For its work with First Nations' communities, the OPP received a gold medal for outstanding contribution to the promotion of race relations, in which young people from First Nations' communities were provided developmental opportunities at detachments during a summer placement. In turn, the young people provided our employees with a rich learning experience about issues impacting on First Nations' communities and youth.

First Nations' Programs will oversee the inception of two new units. The Nishnawbe-Aski Investigative Support Unit will bring together police officers from the OPP and Nishnawbe-Aski Police Service to highlight the investigative strengths of each service. The Integrated Support Services Unit will partner with the Ontario Provincial Police, First Nations' police services and the Royal Canadian Mounted Police in deployed units. The Unit's focus will be on community policing objectives consistent with community development and strengthening relationships with our First Nations' Policing partners.

First Nations' leaders make a strong contribution to youth initiatives through our community partnerships. Programs such as **Walking the Path, Aboriginal Shield** and **Healthy Relationships** will be expanded to encompass more communities that are interested in becoming a partner with the police. Ongoing efforts in suicide prevention issues is an important part of our work with youth.

Municipal Policing Services

The OPP manages the contract policing process through proposal development, implementation, maintenance and renewal of full policing agreements and specialized services agreements.

Since Bill 105 brought equitable police financing to Ontario the number of OPP policing agreements has almost tripled, increasing from 35 in 1998, to 92 in 2002. The 92 agreements represent 123 municipalities (79 in individual contracts, 25 joint, 17 county contracts, one regional municipality contract and one First Nation Policing agreement). Due to municipal restructuring in the post Bill 105 era, and the movement by some municipalities from non-contract to contract policing arrangements with the OPP, the number of non-contract municipalities policed by the OPP continues to decline, from 576 in 1998 to 199 at the end of 2002.

The OPP continues to prepare policing proposals tailored to the diverse needs of Ontario's municipalities. As 2002 came to a close the OPP was involved in 24 costing requests, three of which involve municipalities that maintain municipal police services. Additionally, six municipalities that maintained municipal police services are in various stages of transition to full OPP service delivery. In 2003, the OPP will experience a shift in focus as a result of the large increase in contract development that occurred in 1997 and 1998, as it negotiates the renewal of 37 policing contracts.

The OPP provides contract policing services to a wide variety of municipalities, both rural and urban, upper and lower tier, in northern and southern Ontario. The population range of these municipalities is quite striking!

e.g. **The North Shore – 576**
Orillia – 28,388
Caledon – 44,820
County of Wellington – 73,195

The OPP also coordinates and invoices 54 specialized and support service agreements (these include 911 CERB - Central Emergency Reporting Bureau, police and fire dispatch contracts). Additionally, 32 costing requests for support services are at various stages of the costing process.

A significant legislative milestone was the passage of Bill 59 on June 29, 2001. Bill 59 created an additional option for municipalities pursuant to the Police Services Act, permitting hybrid-policing arrangements for geographical and historical reasons. Prior to Bill 59 municipalities were limited to one police service provider in a municipality. In combination with reduced municipal restructuring, and the new hybrid policing option, it is anticipated that significant police restructuring activity has largely run its course.

At the Federation of Northern Municipalities annual conference in the late spring of 2001, Commissioner Gwen Boniface committed to consulting with municipalities on issues related to the costing and delivery of OPP services. In early 2002, 286 municipalities (from a total of 298 municipalities invited to partake) participated in the consultation phase of the Costing Review Project, headed by Superintendent Dana Ostrom and former president of the Association of Municipalities of Ontario, Mr. Michael Power. A number of common themes emerged during the consultation phase of the project, leading to several recommendations for action. The OPP is reviewing the recommendations internally and with stakeholders in government. The OPP will continue to communicate the status of these recommendations to all affected municipalities in 2003.

Finally, the OPP continues its partnership with the Ontario Association of Police Services Boards (OAPSB). A growing number of OPP contract boards are joining this association, and taking advantage of information provided by this resource through their annual conference, and other means. The OPP continues to participate in annual conference planning, and is currently involved in the development of the 'OAPSB - Board Training Project', as we collectively work to foster excellence in civilian governance in Ontario.

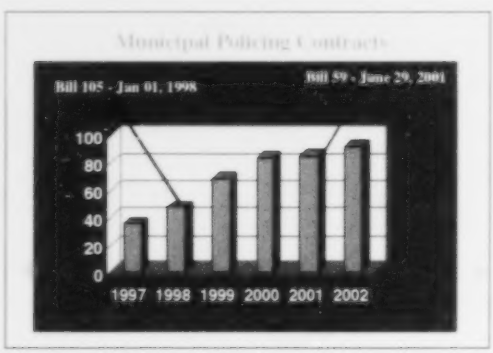

Mobile Workstations

In recent years, there has been an increased emphasis placed upon safety and security issues within Ontario communities. As a consequence, the OPP has recently implemented a Computer Aided Dispatch System and Records Management System, and over the next year will be installing Mobile Workstations (commonly referred to as "in-car computers") in OPP vehicles.

By providing this technology directly to front-line OPP officers, Mobile Workstations (MWS) will enable greater officer independence by supporting many direct queries of persons, vehicles, and property encountered during the course of an investigation or in a regular tour of duty, without having to rely on the Communications Centre for additional support.

Simple police presence is one deterrent to illegal acts and traffic violations. MWS will result in greater police visibility in the communities serviced by the OPP. The impact of this becomes much more significant when one considers the geography that the OPP polices.

The proposed MWS has all of the software applications currently available to officers at detachment. MWS will increase officer visibility and improve OPP response time to calls, as officers will no longer have to leave their patrol areas to attend a detachment simply to complete paperwork. The addition of magnetic swipe equipment (for use with Driver's Licences and other identification) and in-car printers will facilitate the production of court-related documents. Enabling officers to deal with individuals in a more timely fashion will also result in increased officer availability for calls for service and proactive policing initiatives as well as improving officer and public safety.

In the future, this technology has the potential to support other innovative approaches to law enforcement, including:

- the introduction of global position systems to support the more efficient and strategic deployment of resources, and enhance officer safety, and
- the transmission of photographs of wanted/ missing persons direct to the in-car computer.

Beginning in 2003 and over the next two years, MWS will roll-out in stages beginning in Eastern Ontario and moving west along 400-series highways. Technical and logistical issues will be explored for possible future deployment of MWS in the OPP's North East and North West Regions.

Provincial Communications Centres - Government Mobile Communications Project

Officer safety continues to be the driving force behind any operational changes that have been made or will be made to the OPP's communications systems. The same rationale applies to service delivery to the general public. The new communications centres have been designed to ensure that service delivery both to the public and front-line members is seamless and uninterrupted.

The OPP is well on its way to providing personnel with the latest in communications technologies. The first detachment (Essex) began being dispatched from the new Provincial Communications Centre – London (PCC - London) on September 5th, 2002. Since that time, the OPP has continued to transition detachments to the new radio system.

With PCC - London now fully functional, the focus is on the continued transition. From Windsor to Orillia to Tobermory, all OPP members will soon be using new radio system equipment and technologies.

Transitioning of operations within the PCC - Smiths Falls facility will occur following a phased-in approach. The Smiths Falls facility is projected to be fully operational in early 2004.

Implementation of the new communications system requires significant commitment and planning given the complexity of the amalgamation process. Logistical issues include ensuring that all OPP vehicles receive new equipment, and scheduling front-line personnel to receive training with the system and equipment.

With the assistance of Regional Command staff, the Government Mobile Communications office, our business partners and the project team, the OPP has not only been able to implement this system but has addressed numerous unforeseen matters that present themselves with such a large scale implementation.

Provision of Services

Service	Detachment	Region	General HQ	Available to Other Agencies
24 Hour Proactive & Reactive Policing	•	•		
Auto Theft			•	•
Auxiliary Policing Program	•			
Aviation Services			•	•
Behavioural Sciences			•	•
Business Planning	•	•	•	
Canine		•	•	Mutual Agreements
Child Pornography Investigation			•	•
Communications		•	•	•
Community Policing	•	•	•	Mutual Agreements
Complaint Investigation	•	•	•	On Request
Court Case Management	•			Mutual Agreements
Crime Prevention	•	•	•	Mutual Agreements
Crime Stoppers Program	•	•	•	Mutual Agreements
Differential Response	•	•		
Drug Enforcement	•	•	•	•
Emergency Response	•	•	•	•
Employee Counselling	•	•	•	
Explosives Disposal	•	•	•	•
Forensic Identification		•	•	•
Hate Crimes/Extremism			•	•
Hostage Negotiation		•	•	•
Illegal Gaming			•	•
Incident Command	•	•	•	•
Intelligence			•	•
Major Case Management			•	•
Major Criminal Investigation	•	•	•	•
Marine/Snowmobile/ATV	•	•		•
Media Relations	•	•	•	
R.I.D.E.	•	•		Mutual Agreements
Search and Rescue	•	•		Mutual Agreements
Sex Offender Registry			•	•
Surveillance (Electronic & Physical)			•	•
Tactics and Rescue			•	•
Technical Traffic Collision Investigation	•	•		•
Threat Assessment			•	•
Traffic	•	•		Mutual Agreements
Training		•	•	Mutual Agreements
Underwater Search and Rescue		•		•
ViCLAS (Violent Crime Linkage Analysis System)			•	•
Victims Assistance (VCARS)	•	•	•	Mutual Agreements
VIP Security			•	•

The OPP has developed the following approved approach to the provision of services to assist municipalities in complying with Adequacy Standards:

The Ontario Provincial Police will continue to provide provincially mandated services at no direct cost to the municipal police services of Ontario.

In addition, the OPP will provide specialized services to municipal police services within the Province of Ontario in the following manner:

1. *To police services policing populations in excess of 150,000, the OPP will provide specialized services through cooperative policing agreements.*
2. *Service contracts with associated costs will be entered into with police services in municipalities of populations less than 150,000 in the following circumstances:*

a. *Requests for basic police services – those basic public safety activities that form the foundation of policing;*

b. *Request for a specialized service that the police force was providing and chooses to discontinue;*

c. *Provision of any specialized service that is requested or results in a dedicated service.*

3. *In all other circumstances, OPP specialized services will be provided at no cost within the terms and conditions of locally-negotiated service contracts, which will take into consideration availability of resources and service delivery standards.*

Ontario Provincial Police

777 Memorial Avenue

Orillia, Ontario

L3V 7V3

Telephone **(705) 329-6950**

Internet - **www.OPP.ca**

or

Contact your local OPP detachment

Safe Communities – A Secure Ontario

Police provinciale de l'Ontario

Plan d'activités 2003

Produit par le Bureau des services opérationnels et financiers de la Police provinciale de l'Ontario, janvier 2003

Police provinciale de l'Ontario

Notre objectif
Les communautés sécuritaires… la sûreté pour l'Ontario

Notre mission
L'excellence dans les services policiers grâce à notre personnel, à notre travail et à nos relations.

Notre promesse
En tant qu'organisme, la Police provinciale de l'Ontarios'engage à travailler en permanence pour gagner la confiance des résidents et visiteurs de l'Ontario, une confiance qui n'est pas tenue pour acquise. À cette fin, elle fournit le meilleur service possible avec un professionnalisme irréprochable et s'emploie à créer une culture de confiance et de dialogue ouvert et continu avec les qu'elle dessert et au sein de son propre effectif. L'organisme s'engage à créer et à favoriser un milieu de travail positif dans lequel tous les employés ont une chance égale de réaliser leur potentiel dans la profession.

Chaque membre du personnel et bénévole de la Police provinciale est conscient du rôle vital qu'il joue dans la protection des droits fondamentaux de toute la population de l'Ontario. Chacuns'engage donc à défendre avant tout les intérêts du public ainsi que la vision et la mission de la Police provinciale, plutôt que ses propres intérêts, et à faire preuve de fierté à l'égard de sa profession et de l'organisme en ayant une conduite qui reflète les valeurs et l'éthique de la Police provinciale.

Valeurs et éthique

Obligation de rendre compte (excellence professionnelle)
Projeter une image positive et professionnelle; être responsable de ses propres actes; assumer sa part légitime du travail; chercher à obtenir l'information pertinente; défendre les valeurs et principes; veiller à ce qu'il y ait uniformité entre ce qu'on dit et ce qu'on fait; être honnête, courtois et digne de confiance; chercher à comprendre les besoins, attentes et priorités des clients; demeurer objectif et impartial; protéger les droits de toutes les personnes.

Relations respectueuses (solides et positives)
Avoir une attitude abordable, amicale, accueillante et sincère; soutenir les bénévoles de la Police provinciale auxiliaire et de la collectivité; renforcer les relations avec les collectivités et les services de police des Premières nations, les commissions des services policiers, les partenaires communautaires et les partenaires du système de justice; bâtir des partenariats avec la collectivité et des organismes; connaître les ressources communautaires.

Impartialité, courage et bienveillance (empathie et compassion)
Avoir le courage de faire face à ceux qui enfreignent les droits démocratiques, humains et civils des autres; faire preuve d'ouverture d'esprit et d'être impartial et ne pas porter de jugement; comprendre les conséquences de ses paroles et de ses actes; aider les gens à se calmer lors d'une crise; aider les personnes vulnérables à se sentir en sécurité; faire preuve de patience et de souplesse; traiter les gens équitablement; appuyer ses collègues; faire preuve d'humilité, de maîtrise de soi et de discipline.

Apprentissage continu (perfectionnement professionnel et personnel)
Assumer la responsabilité de sa carrière et de son perfectionnement personnel; revenir sur les situations vécues pour apprendre à la fois des réussites et des échecs; encourager la discussion des dilemmes éthiques; partager son vécu avec d'autres personnes; chercher à profiter de l'expérience, des connaissances et des compétences d'autres personnes; prendre soin de soi-même; se tenir au courant des changements qui se produisent; regarder au-delà du statu quo pour améliorer ses aptitudes et ses connaissances.

Diversité (dans la société et au travail)
Chercher à comprendre les différents points de vue, cultures, modes de vie et croyances; identifier des candidates et candidats aptes à être recrutés pour améliorer la diversité de l'effectif de la Police provinciale afin de refléter les collectivités desservies; tenir compte des droits fondamentaux des autres; respecter la dignité personnelle et les points forts de tous.

Message de la commissaire

À l'occasion de la publication de notre plan d'activités, je tiens à souligner l'engagement de la Police provinciale de l'Ontario à assurer des collectivités sécuritaires et la sûreté pour l'Ontario. Cet engagement reflète notre longue tradition de service à la population et aux collectivités de l'Ontario.

Les commandants régionaux et les commandants de bureau de la Police provinciale ont participé activement à l'établissement des buts et objectifs provinciaux, en s'appuyant sur des observations recueillies au sein de la population et un examen complet des enjeux et défis qui comptent pour nos collectivités. Nos régions, bureaux et détachements élaborent également leurs propres plans d'activités, assortis d'objectifs qui, en plus de refléter les besoins particuliers des collectivités qu'ils desservent, visent l'application ou l'adaptation de stratégies en vue d'atteindre des objectifs provinciaux, afin de répondre aux besoins de ces collectivités en matière de sûreté et de sécurité. Cette planification nous apparaît essentielle pour fournir des services policiers efficaces et de qualité supérieure. Le plan d'activités de 2003 témoigne de notre ferme intention de veiller à ce que les priorités et plans d'action de la Police provinciale correspondent étroitement à ceux de notre clientèle à l'échelon local et provincial.

Les initiatives et les objectifs décrits dans le plan d'activités de cette année démontrent notre détermination à maintenir cette tradition de service en répondant rapidement et de façon proactive aux besoins sécuritaires des collectivités. Ils reflètent également notre détermination à atteindre l'excellence en matière de services policiers grâce à notre personnel, notre travail et nos relations. À cet égard, le plan d'activités témoigne de notre engagement de fournir des services d'une qualité et d'un professionnalisme inégalés, et de poursuivre nos efforts en vue de susciter la confiance des collectivités que nous desservons et de notre personnel grâce à un dialogue franc et honnête.

J'ai donc le plaisir de vous présenter le plan d'activités 2003. Par la mise en œuvre des plans d'action élaborés dans le cadre des processus internes de la Police provinciale, nous continuerons de collaborer afin de répondre aux besoins des collectivités et de la province en matière de services de police et d'application de la loi.

La commissaire,

Gwen M. Boniface

À propos de la Police provinciale

C'est en vue d'assurer la sécurité des collectivités et de la province que la Police provinciale de l'Ontario planifie et fournit des services d'application de la loi et de police dans toute la province. Aux termes de son mandat, unique en Ontario, la Police provinciale offre des services policiers aux paliers municipal, provincial et international, au nom de la province.

La Police provinciale est l'un services de police d'Amérique du Nord qui comptent le plus d'agents déployés, soit plus de 5 400 agents en uniforme, 2 000 employés civils et 850 membres auxiliaires, qui travaillent tous les jours pour atteindre l'objectif double de leur employeur : des collectivités sécuritaires et la sûreté pour l'Ontario.

Des collectivités sécuritaires

La PPO comprend 163 détachements et emplacements satellites dans toute la province, en plus du Grand quartier général et des six quartiers généraux régionaux. Elle accorde beaucoup d'importance aux services de police communautaire et à la sécurité routière. Les membres de la Police provinciale collaborent avec les dirigeants municipaux, les commissions de services policiers, les comités consultatifs sur les services de police communautaire et les groupes communautaires pour planifier et dispenser des services de police et d'application de la loi de qualité supérieure au palier local, dans les municipalités et pour les Premières nations. L'objectif de cette collaboration est double : prévenir le crime et le réduire par la prestation de services ciblés, efficaces et responsables.

Plus de 400 collectivités de la province reçoivent des services de police municipaux de première ligne de la Police provinciale. Plus d'une centaine d'entre elles ont conclu un contrat pour l'obtention de services policiers. La Police provinciale a signé 92 de ces contrats.

Pour appuyer les services de police municipaux dans l'ensemble de la province, la Police provinciale a également conclu 54 accords cadres avec des commissions de services policiers, en vertu desquels elle fournit des services spécialisés d'enquête et d'application de la loi au besoin pour compléter les services municipaux et les rendre plus efficaces. Ces accords couvrent notamment des services d'intervention d'urgence, de l'unité canine et d'identification médico-légale.

La sûreté pour l'Ontario

La Police provinciale fournit des services policiers à toute la population ontarienne : enquêtes multijuridictions, lutte contre le terrorisme, aide d'urgence, services spécialisés de soutien aux enquêtes, gestion de la circulation routière, services d'application de la loi sur les routes provinciales, les cours d'eau et les pistes. La Police provinciale demeure résolue à assurer la sécurité routière et à réprimer les comportements dangereux dans les sports de plaisance et chez les exploitants de pistes.

La Police provinciale tient deux registres provinciaux spécialisés : le Centre provincial d'analyse des liens entre les victimes de violence, qui identifie et retrace les récidivistes, et le Registre des délinquants sexuels. Elle dirige une série d'initiatives multijuridictions visant à coordonner des activités efficaces d'enquête et d'application de la loi avec des organismes partenaires : l'Unité de lutte contre le terrorisme, la Brigade de recherche des fugitifs, l'Unité de lutte contre les bandes de motards, l'Unité de la pornographie juvénile, l'Unité provinciale de contrôle des armes et l'Unité de l'action contre les jeux illégaux. En outre, la Police provinciale collabore avec une variété de partenaires du secteur de la justice

du Canada et de l'étranger afin de lutter contre le crime organisé, qui fait appel à des moyens de plus en plus complexes et subtils.

Analyse de l'environnement

De nouvelles lois se répercuteront sur différents aspects du système de justice.

- **La *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (projet de loi C-7)** sera promulguée le 3 avril 2003; elle constitue une restructuration majeure du système de justice pour les adolescents.
- **Le projet de loi C-17, *Loi sur la sécurité publique*,** modifie un certain nombre d'autres lois et crée de nouvelles infractions concernant les incitations à craindre des activités terroristes, prévoit un meilleur contrôle des explosifs en interdisant leur vente ou leur fabrication illégale, et établit un processus qui permet au chef d'état-major de la défense de répondre aux demandes d'aide des provinces.
- **Le projet de loi C-20, *Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada*,** ajoute une nouvelle catégorie à l'infraction d'exploitation sexuelle des enfants, redéfinit ce qui constitue de la pornographie juvénile, alourdit les peines en cas de violence ou de négligence à l'égard d'un enfant ou d'abandon d'un enfant, éclaircit les règles concernant l'enregistrement vidéo des témoignages et les interdictions de publier et crée une nouvelle infraction de voyeurisme et de distribution de matériel voyeuriste.
- **Le projet de loi 131, *Loi de 2000 modifiant le Code de la route (dispositifs de verrouillage du système de démarrage)*,** permet aux personnes reconnues coupables de conduite en état d'ébriété depuis le 23 décembre 2001 de conduire après la suspension de permis imposée par le tribunal, mais uniquement si la voiture est munie d'un dispositif de verrouillage du système de démarrage.
- **Le projet de loi 191, *Loi de 2002 modifiant le Code de la route (sécurité des véhicules de secours)*,** obligera les conducteurs de l'Ontario à ralentir et, s'ils le peuvent le faire en toute sécurité, à passer dans la voie de gauche pour dépasser un véhicule d'urgence arrêté sur la même voie et dont les feux rouges clignotent.

La police évolue dans un environnement de plus en plus complexe et exigeant, caractérisé par l'avènement de nouvelles technologies, l'évolution des tendances de la criminalité, l'adoption de nouveaux textes de loi, de nouvelles décisions judiciaires et la création de nouveaux outils et stratégies d'enquêtes qui pourraient avoir une incidence sur les services de police. La Police provinciale examine les tendances et nouvelles questions d'intérêt au moyen de renseignements d'origine internationale, nationale, provinciale et locale et en consultant d'autres sources d'information, y compris les résultats du sondage sur le programme législatif et du sondage « La police à votre service ». Avec ces renseignements, la Police provinciale est mieux en mesure d'établir des plans efficaces à court et à long terme et de parvenir à un équilibre entre ses diverses priorités.

L'Ontario en évolution

La population continue de croître, l'immigration compensant une baisse de la natalité. Près du tiers de la population est âgé de moins de 25 ans, et un tiers a 44 ans et plus. De nombreuses régions de la province connaissent une croissance rapide, mais d'autres sont en déclin.

Tendances de la criminalité

En 2001, pour la deuxième année consécutive, le crime chez les jeunes a connu une hausse légère, surtout les vols qualifiés et les vols de voitures. C'est à 16 ans que les jeunes sont les plus nombreux à commettre des crimes violents et des crimes contre les biens. Pour la première fois en 20 ans, les infractions en matière de drogues ont augmenté, de même que les accusations pour conduite en état

d'ébriété. Les crimes violents ont légèrement augmenté en raison d'un nombre accru de cas mineurs de voies de fait. Les crimes contre les biens en étaient à leur niveau le plus bas en 30 ans. Le taux de criminalité provincial s'est également accru légèrement en 2001. Les jeunes demeurent les victimes les plus fréquentes des crimes commis par des jeunes, alors que les personnes âgées sont les principales victimes de crimes commis par télémarketing et d'autres types de fraude. Statistique Canada n'a pas encore publié les statistiques pour 2002.

Terrorisme
Le terrorisme est devenu une nouvelle réalité en 2001 et devrait demeurer un problème de sécurité publique pendant de nombreuses années. Outre les groupes tels qu'Al-Qaeda, il existe de nombreux organismes modérés et extrémistes au Canada. Certains ont fait l'objet d'enquêtes approfondies. Le militantisme de certains d'entre eux a nécessité la présence de la police à des événements tels que le sommet du G8. Les actes terroristes et la possibilité que certains tentent de les copier demeurent préoccupants.

Gestion des interventions en cas d'urgence
La crise du verglas de 1998, le bogue de l'an 2000 et la possibilité d'une attaque terroriste témoignent de la nécessité d'élaborer des plans de gestion des interventions en cas d'urgence. La province a fourni un financement en vue de constituer des équipes communautaires d'intervention en cas d'urgence, composées de bénévoles. Dans ses plans d'urgence, la Police provinciale continue de s'inspirer des mesures prises dans des situations d'urgence survenues dans le monde entier.

Crimes informatiques
La police tire profit des progrès technologiques, mais ceux-ci, par contre, créent de nouvelles possibilités pour les criminels. On prévoit que d'ici 2010, il y aura 2,2 milliards d'internautes. La cybercriminalité souligne la nécessité d'inculquer des compétences technologiques au personnel de la police, mais également de collaborer avec d'autres organismes d'application de la loi au-delà des limites habituelles des juridictions. La pornographie juvénile est le crime informatique le mieux connu, mais mentionnons également le blanchiment d'argent électronique, le vol d'identité, la fraude commise par des stratagèmes d'enrichissement instantané et de faux prêts, le piratage informatique et les cyberattaques.

Crime organisé
Les activités du monde du crime organisé sont variées : drogues illégales, contrebande, trafic d'armes, jeu illégal, prêts usuriers, infiltration des marchés financiers pour blanchir de l'argent et manipuler le cours des actions, fraude par télémarketing. L'Ontario est considéré comme un territoire propice à l'essor du crime organisé.

Sécurité routière
D'après les sondages, les Canadiennes et Canadiens réclament une meilleure application des règlements de la circulation, mais sont d'avis partagé en ce qui concerne la hausse des limites de vitesse. L'accroissement de la circulation routière, et notamment du nombre de véhicules commerciaux, alimentent les inquiétudes du public quant à la sécurité sur les routes. Dans le cadre d'une variété d'initiatives spéciales d'application de la loi, la Police provinciale s'attaque à différents comportements de conduite qui ont été à l'origine de collisions graves.

Résumé
Sur le plan organisationnel, la Police provinciale continue de faire face à différents défis. Pour forger des relations solides avec la collectivité et assurer un leadership provincial, il est essentiel de conserver la confiance du public. Le recrutement doit refléter la diversité culturelle de l'Ontario. Le perfectionnement professionnel continu est essentiel pour que la Police provinciale dispose d'agents

hautement qualifiés et professionnels dans un milieu en évolution constante. Notre efficacité repose également sur les relations que nous entretenons avec nos diverses clientèles, qui sont fondées sur le dialogue et l'évolution des partenariats.

Objectifs stratégiques 2003 de la Police provinciale de l'Ontario

Notre travail
Assurer la sécurité des collectivités et la sûreté de l'Ontario en offrant des services policiers de haut calibre.

Notre personnel
Attirer, former, appuyer et maintenir en poste un personnel professionnel et des chefs incarnant les valeurs et l'éthique de la Police provinciale de l'Ontario.

Nos relations
Promouvoir et établir des relations de confiance avec les personnes que nous servons, nos partenaires et les intervenants du secteur de la justice.

Notre infrastructure
Appuyer la prestation des services par des technologies, de l'équipement, des installations, des procédés et des communications appropriés.

Plan d'activités 2003 de la Police provinciale de l'Ontario

Notre travail

Assurer la sécurité des collectivités et la sûreté de l'Ontario en offrant des services policiers de haut calibre.

- Maintenir la sécurité dans les collectivités
- Assurer la qualité des mesures d'intervention en cas d'urgence
- Améliorer la sécurité sur les routes, les cours d'eau et les pistes
- Faire preuve de leadership dans la lutte contre le crime organisé
- Élaborer, tenir à jour et améliorer des programmes visant à lutter contre la victimisation et sensibiliser la population aux questions connexes
- Établir des procédés d'assurance de la qualité pour les services d'enquête
- Mettre l'accent sur les activités éducatives axées sur la prévention auprès des communautés des Premières nations
- Continuer de faire avancer le programme des Premières nations visant à assurer des collectivités sécuritaires

Notre personnel

Attirer, former, appuyer et maintenir en poste un personnel professionnel et des chefs incarnant les valeurs et l'éthique de la Police provinciale de l'Ontario.

- Favoriser le respect des valeurs et de l'éthique de la Police provinciale
- Refléter la diversité des collectivités que dessert la Police provinciale

- Chercher à bâtir des rapports internes positifs et à créer des forums appropriés
- Modifier les procédés internes afin d'y intégrer les valeurs et l'éthique de la Police provinciale
- Mettre en place des mécanismes et procédés de leadership de la meilleure qualité possible, et développer les compétences en leadership à tous les niveaux
- Élargir le plan de gestion de la relève
- Appuyer l'apport considérable de la police auxiliaire et poursuivre l'alignement de ses activités sur les priorités de la Police provinciale
- Recourir au règlement à l'amiable des litiges

Nos relations

Promouvoir et établir des relations de confiance avec les personnes que nous servons, nos partenaires et les intervenants du secteur de la justice.

- Renforcer les relations externes de la Police provinciale : siéger à des comités sur la criminalité et la sécurité publique aux paliers local, provincial et national ou les diriger
- Appuyer la formation de partenariats et de relations de travail avec les communautés des Premières nations de toutes les régions
- Participer à des mesures coordonnées et conjointes d'application de la loi ou les diriger
- Établir des rapports efficaces avec les gestionnaires et renforcer les relations avec la collectivité

Notre infrastructure

Appuyer la prestation des services par des technologies, de l'équipement, des installations, des procédés et des communications appropriés.

- Implanter des postes de travail mobiles
- Améliorer la capacité d'enquête sur les crimes informatiques grâce à l'utilisation efficace de la technologie
- Élaborer et mettre en œuvre un système d'information de la direction à la Police provinciale
- Effectuer la transition vers les nouveaux centres de communication
- Améliorer les services d'identification technique

Gestion de la circulation

Le sous-commissaire Pilon est actuellement président du comité de la circulation de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), et il est membre actif du comité de la sécurité routière de l'Association internationale des chefs de police (IACP).

Outre ses activités quotidiennes d'application de la loi et d'éducation, la Police provinciale participe à un certain nombre d'initiatives provinciales et à de nombreuses activités locales et régionales à l'appui de la Vision sécurité routière 2010 du Canada. Toutes ces initiatives visent à faire du Canada un pays où les routes sont les plus sûres au monde. Voici quelques points saillants de nos activités :

Sécurité et application de la loi sur les grandes routes provinciales

L'Opération corridor aura lieu les 10 et 11 septembre 2003. Il s'agit généralement d'une initiative d'application de la loi de deux jours le long des routes de la série 400 qui vise la répression de la

conduite dangereuse et l'interception des véhicules en mauvais état de marche. Elle coïncide avec le retour à une circulation routière normale après les vacances d'été. Encore une fois, cette initiative est dirigée par la Police provinciale avec l'appui de plusieurs autres organismes : le ministère des Transports, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des douanes et du revenu du Canada et le ministère de l'Environnement. Bien que les routes de la série 400 soient situées dans le Sud et le Centre de l'Ontario, l'Opération corridor sera élargie cette année aux régions du Nord-Ouest et du Nord-Est de la Police provinciale, de sorte qu'il s'agira d'une campagne vraiment provinciale. Dans ces régions, l'opération sera menée avant tout sur les tronçons est et ouest de la route transcanadienne.

L'Opération corridor prévoit un accroissement considérable de la présence policière. Les activités d'application de la loi et des renseignements sur la sécurité seront diffusés dans les médias pour sensibiliser la population et faire connaître les questions touchant la sécurité routière. Il est possible que cette brève initiative n'ait que des effets de courte durée sur le comportement des automobilistes, mais une bonne couverture médiatique permettra de la rendre plus efficace. Il est important d'établir des relations solides avec les médias pour promouvoir la sécurité routière et les programmes d'application de la loi. Des communiqués faisant état des résultats des initiatives, ponctués de cas réels, sensibilisent les auditeurs aux activités de sécurité routière.

Engorgements causés par des fermetures de routes

La Région du Grand Toronto de la Police provinciale a constitué des équipes d'intervention sur les grandes routes en réponse à la loi provinciale sur la réduction des formalités administratives. Pour 2003, ces équipes (qui fournissent des services jour et nuit, en tout temps) auront pour mandat de faciliter le dégagement des embouteillages causés par les fermetures de routes et de parvenir à l'excellence dans les enquêtes sur les accidents de la route. Cette intervention permettra de réduire les risques pour la sécurité publique et l'environnement de même que les répercussions économiques locales, nationales et internationales. Par exemple, la route 401, qui traverse Toronto, est la route la plus fréquentée en Amérique du Nord; plus de 400 000 véhicules l'empruntent chaque jour, et elle joue un rôle international de plus en plus important comme couloir de transport en raison de l'Accord de libre-échange nord-américain et du système de livraison juste à temps adopté par l'industrie.

Conducteurs à risque élevé

L'Opération Impact est un programme national de sécurité routière et d'application de la loi, mis en œuvre par l'Association canadienne des chefs de police, les services de police du Canada et Transports Canada. Elle vise à identifier les comportements à risque élevé, à les porter à l'attention du public et à assujettir les contrevenants à des mesures de répression intensives. Cette année, les agents de la Police provinciale de l'Ontario se concentreront sur trois groupes de conducteurs :

- les conducteurs en état d'ébriété;
- les conducteurs qui ne bouclent pas leur ceinture de sécurité;
- les usagers de la route qui sont « à risque » (piétons, motocyclistes, cyclistes).

L'Opération Impact 2003 aura lieu pendant la fin de semaine de l'Action de grâce.

Voici d'autres initiatives liées à la sécurité routière qui auront lieu en 2003 :

Ceinture de sécurité – campagne du printemps	Du 12 au 26 avril 2003
Conduite agressive	Du 17 au 30 mai 2003
Ceinture de sécurité – campagne d'automne	Du 27 septembre

Programme RIDE des fêtes

au 10 octobre 2003
Du 28 novembre 2003
au 2 janvier 2004

Sécurité routière

Conducteurs en état d'ébriété

La conduite en état d'ébriété demeure la principale cause criminelle de décès au Canada. Le nouveau Projet concernant les antidémarreurs de l'Ontario contribuera à empêcher les conducteurs ivres de prendre le volant.

Ce projet consistera à installer un antidémarreur à ivressomètre dans le véhicule des personnes reconnues coupables de conduite en état d'ébriété qui ont le droit de récupérer leur permis de conduire. Avant de démarrer son véhicule, le conducteur devra souffler dans l'antidémarreur, qui est relié à l'allumage du moteur. Le véhicule ne démarrera pas si le conducteur a pris de l'alcool. Le fournisseur installera et entretiendra les antidémarreurs aux frais des conducteurs. La Police provinciale demeure résolue à réprimer la conduite en état d'ébriété et à organiser des activités éducatives à ce sujet en collaboration avec ses partenaires des secteurs public et privé.

Sécurité du personnel de secours

Faire respecter la loi et fournir de l'assistance routière posent un danger aux policiers, pompiers et autres travailleurs des services de secours. Au cours des cinq dernières années, plusieurs membres de la Police provinciale ont perdu la vie lors de collisions alors que leur voiture de patrouille était stationnée sur l'accotement. Aux États-Unis, quelque 200 agents de police sont morts dans pareilles circonstances. Une nouvelle loi (qui était en voie de promulgation en décembre 2002) améliorera la sécurité de la police et du personnel de secours et réprimera la conduite dangereuse. Elle obligera les conducteurs à ralentir et à passer dans une voie qui n'est pas adjacente au véhicule d'urgence s'ils peuvent le faire en toute sécurité lorsque ce véhicule est immobilisé et que ses feux rouges clignotent. Les contrevenants seront passibles d'une amende d'au plus 4 000 $ et de six mois de prison, de même que d'une suspension de deux ans de leur permis de conduire.

Les véhicules tous terrains : un problème croissant

Le nombre de VTT enregistrés en Ontario augmente de plus de 7 p. 100 par année; il est passé de 111 570 en 1996 à 155 570 en 2000. Leur usage évolue également; ils étaient conçus à des fins utilitaires (p. ex., agriculture, chantiers de construction, chasse), mais un nombre croissant de propriétaires les emploient uniquement à des fins récréatives. Malheureusement, cette popularité accrue a donné lieu à une hausse du nombre de pertes de vie et de traumatismes accidentels. En 2001, neuf personnes avaient perdu la vie dans des accidents de VTT; ce nombre est passé à 16 en 2002.

Pour faire face à ce nouveau problème, la Police provinciale a élaboré des ressources à l'intention des agents de première ligne afin de favoriser l'éducation et l'application de loi en ce qui concerne les VTT. Les détachements ont également reçu de l'équipement, et une formation est fournie aux agents pour compléter les initiatives des équipes SAVE (responsables de la sécurité des motoneiges et des véhicules tous terrains).

Nouvel équipement

L'implantation actuelle de postes de travail mobiles et l'amélioration des télécommunications accroissent les capacités de la Police provinciale sur le plan de l'application des règlements de la circulation et des interventions lors d'accidents de la route. (Voir la section Technologie)

Comme la vitesse demeure un facteur important dans la gravité des collisions, la Police provinciale a fait récemment l'acquisition de récepteurs à micro-ondes, qui facilitent le dépistage des détecteurs de radar. Ces appareils de pointe seront implantés au sein des unités de la Police provinciale de toute la province en 2003. Il sera donc beaucoup plus difficile au petit nombre de conducteurs qui se servent de détecteurs de radar de contrecarrer les initiatives d'application de la loi.

Perspectives d'avenir - Priorités régionales de la Police provinciale pour 2003

Région du Nord-Ouest

Promouvoir la sécurité sur les routes en constituant des comités d'information sur la sécurité routière, en favorisant l'exploitation sécuritaire des véhicules commerciaux et en réprimant la conduite agressive.

Veiller à la sécurité et à la légalité des activités frontalières par l'initiative Opération frontière sécuritaire.

Entretenir et améliorer nos relations avec les communautés des Premières nations au moyen de programmes de sensibilisation culturelle et de recrutement.

Région de l'Ouest

Accroître les heures de présence de la police sur les routes et dans les collectivités de la région.

Donner de la formation aux groupes de police communautaire afin d'améliorer la sécurité dans les collectivités.

Améliorer la préparation aux situations d'urgence par l'entremise du groupe de gestion des situations d'urgence.

Région du Nord-Est

Mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer la sécurité sur les routes, les cours d'eau et les pistes.

Mettre l'accent sur les services policiers préventifs dans les secteurs où le taux de criminalité est élevé.

Continuer d'améliorer l'infrastructure régionale afin d'offrir à la population du Nord-Est de l'Ontario des services policiers de qualité supérieure.

Région du Centre

Veiller à la sécurité des collectivités, des routes, des cours d'eau et des pistes pour la population locale et

les visiteurs.

Promouvoir des initiatives de réduction du crime et de participation de la collectivité, comme le programme « Surveillance des chalets », l'opération Lutte contre le vol d'automobiles et la surveillance de quartier.

Reconnaître les efforts que déploient les employés de la Police provinciale en vue de bâtir et de renforcer nos partenariats externes, en participant à des organismes de services, communautaires et bénévoles, et internes, en menant des projets conjoints avec d'autres bureaux, les régions et l'administration de la Police provinciale, comme le camp d'été pour les jeunes de la Police provinciale.

Région de l'Est

Élaborer des programmes concernant la sécurité routière, la victimisation des jeunes et des personnes âgées, les tenir à jour et les améliorer, et réduire la criminalité liée aux jeunes et aux drogues de même que les crimes violents et les crimes contre les biens.

Utiliser la technologie et le matériel de façon optimale en vue d'adopter une démarche normalisée de gestion des services d'urgence.

Continuer d'appuyer les partenariats avec les communautés des Premières nations dans la région de l'Est.

Région du Grand Toronto

Réduire le nombre de décès attribuables aux accidents de la route ainsi que les excès de vitesse en ciblant les conducteurs agressifs, les conducteurs en état d'ébriété et ceux qui n'utilisent pas le matériel de sécurité.

Lutter contre les crimes violents et les crimes contre les biens dans le secteur du détachement de Caledon par l'élargissement du programme de patrouille communautaire.

Collaborer avec les localités desservies en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives nouvelles et améliorées de gestion de la circulation (élargissement de l'équipe des patrouilleurs de la route, création d'un comité provincial d'information sur la sécurité routière) afin de répondre aux besoins de la collectivité.

Services d'enquête et services spécialisés d'intervention

La Brigade de recherche des fugitifs

La Brigade de recherche des fugitifs (BREF) est une initiative commune mise en œuvre à l'échelle de la province qui se spécialise dans la recherche et l'arrestation de fugitifs en Ontario. En mars 2002, en réponse aux activités terroristes, la Brigade a été élargie afin de cibler les fugitifs à risque élevé qui sont en liberté illégalement, qui se sont évadés d'un établissement correctionnel ou qui sont visés par un mandat d'amener de l'Immigration. La Brigade est postée à des endroits stratégiques de la province et se compose de membres de services de police municipaux, provinciaux et fédéraux.

En 2003, la BREF poursuivra sa stratégie de sensibilisation qui, en plus de promouvoir la Brigade et son rôle à l'échelle nationale, fera appel à une couverture médiatique proactive afin de porter à l'attention du public les contrevenants qui sont en liberté illégalement et qui représentent un risque élevé pour la sécurité publique. Cette stratégie vise également à demander des pistes en vue de localiser et d'appréhender les fugitifs. Un partenariat élargi avec Échec au crime est également en cours de négociation afin d'encourager le public à signaler les fugitifs à la police.

Sciences du comportement – unité de recherche

La Section des sciences du comportement de la Police provinciale fournit des services de formation et de soutien aux enquêtes sur le plan psychologique et comportemental à la Police provinciale, ainsi qu'à d'autres services de police et organismes de justice pénale sur demande.

L'unité de recherche est l'une des huit unités de la Section des sciences du comportement. Elle est chargée d'appuyer les enquêtes et la prévention des actes criminels par les activités suivantes : mener des recherches de qualité supérieure afin d'approfondir la compréhension du comportement et des caractéristiques des contrevenants; promouvoir les partenariats de recherche avec d'autres sections de la Police provinciale, d'autres services de police, des organismes publics et des établissements d'enseignement; diffuser les conclusions de ses études et des recommandations dans des publications et dans le cadre d'initiatives de formation. L'unité a établi des partenariats en vue d'élaborer des outils d'évaluation des risques de violence conjugale, d'examiner les homicides conjugaux et les infanticides et d'étudier les contrevenants qui ont commis des infractions liées à la pornographie juvénile. Ces études se révéleront utiles dans les enquêtes sur ces infractions, et permettront peut-être de comprendre et de prévenir ces types de crimes violents.

Crime organisé : lutte contre les producteurs de stupéfiants

En 2002, la culture intérieure de marijuana par le crime organisé a atteint une envergure sans précédent. Les profits énormes que rapporte la production commerciale de marijuana continuent de financer le crime organisé en Ontario.

Les dangers que représentent ces exploitations de culture pour la police, le public et l'environnement sont alarmants. Bon nombre d'entre elles volent de l'électricité, ce qui pose un risque d'électrocution, l'électricité à haute tension s'échappant dans le sol. En outre, les solutions chimiques et engrais puissants utilisés dans la production sont couramment déversés dans des puits ou des égouts urbains.

En plus de mener des enquêtes, la Section du contrôle des stupéfiants continuera de prendre des mesures énergiques et préventives en vue d'informer et de protéger le public et les services qu'exploitent les installations de culture clandestines.

Unité de lutte contre les bandes de motards

Depuis sa création en 1988, l'Unité de lutte contre les bandes de motards (ULBM) a pris en charge les enquêtes sur les bandes de motards hors-la-loi en Ontario, en fournissant son aide et son expertise au personnel responsable de l'application de la loi dans la province et à d'autres organismes du Canada et des États-Unis.

En 2002, la taille de l'Unité a plus que doublé, et elle compte désormais beaucoup plus de membres, soit

17 services policiers municipaux et autres.

Un modèle de déploiement a été élaboré en vue de poster des unités d'application de la loi à des endroits stratégiques de la province où des bandes de motards hors-la-loi se sont établies. L'Unité continuera de mener des enquêtes et de se joindre à des projets lancés à l'échelle de la province.

Une équipe interne d'analyse s'est jointe à l'Unité; elle comprend des analystes tactiques ainsi qu'un analyste stratégique, qui évaluent et analysent l'incidence des tendances internationales et intérieures sur les activités criminelles au sein des bandes de motards hors-la-loi.

Unité de lutte contre le terrorisme

En réponse aux événements du 11 septembre 2001 et pour appuyer la stratégie provinciale visant à combattre le terrorisme, la Police provinciale a constitué l'Unité de lutte contre le terrorisme (ULT).

L'ULT est une opération policière conjuguée dirigée par la Police provinciale qui a pour mandat de mener des activités de renseignement stratégique multijuridictions en vue de prévenir le terrorisme et l'extrémisme en Ontario. Elle se compose d'une équipe de renseignement de 21 membres provenant d'organismes municipaux, provinciaux et fédéraux et d'une équipe de surveillance de sept membres de la Police provinciale qui collabore de façon proactive avec d'autres unités de la Police provinciale ainsi que des services policiers et de renseignement. D'autres organismes fédéraux devraient se joindre à cette initiative dans l'avenir.

Afin de prévoir et de prévenir les actes criminels, cette unité :

- recueille, évalue, analyse et diffuse des renseignements à l'échelle de la province et du pays de même qu'à l'étranger;
- identifie et surveille les présumés terroristes, groupes terroristes et personnes soupçonnées de fournir un soutien logistique et financier à des opérations terroristes;
- fournit du soutien à des services policiers dans leurs enquêtes liées au terrorisme.

L'Unité est chargée de mener des opérations de renseignement concernant des questions relatives au terrorisme international, au terrorisme intérieur et au terrorisme lié à des situations précises.

L'ULT est résolue à assurer la sécurité des collectivités en continuant de collaborer avec des organismes, ministères et membres de la collectivité qui luttent contre le terrorisme au Canada et aux États-Unis.

L'Unité planifie un éventail d'activités et de forums en vue d'aider les membres de première ligne et les chefs de police de l'Ontario à identifier, à documenter et à départager des renseignements pertinents concernant le terrorisme et des menaces terroristes éventuelles.

Outre les activités de l'ULT, la Section des renseignements criminels de la Police provinciale a détaché des membres aux équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) et aux équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) de la GRC pour appuyer les initiatives antiterroristes et de contrôle frontalier.

Unité de lutte contre les crimes haineux et l'extrémisme

Depuis les actes terroristes du 11 septembre 2001, les cas de crimes haineux et d'extrémisme se sont multipliés dans la province. L'Unité de lutte contre les crimes haineux et l'extrémisme de la Police provinciale mène des opérations de renseignement multijuridictions, stratégiques et tactiques contre des individus ou des groupes qui se livrent à des crimes haineux ou à des actes extrémistes criminels. Des renseignements sont recueillis sur ces personnes et groupes en vue de prévoir, de prévenir et de contrôler les actes criminels éventuels. L'Unité dispose également d'enquêteurs spécialisés qui recueillent des renseignements en vue de lutter contre les crimes haineux et les actes extrémistes criminels, y compris la distribution et la promotion de propagande haineuse. Elle aide les détachements de la Police provinciale et les services policiers municipaux qui ont besoin d'expertise ou de ressources supplémentaires pour mener des enquêtes sur les crimes haineux et l'extrémisme.

Équipe provinciale d'intervention en cas d'urgence

La nouvelle Équipe provinciale d'intervention en cas d'urgence se compose de 32 agents de la Police provinciale sélectionnés dans l'ensemble de la province et regroupés à un emplacement centralisé afin d'intervenir dans les cas d'urgence. L'Équipe intervient lors d'incidents terroristes d'ordre chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN) et pour la neutralisation d'engins explosifs comprenant des composantes CBRN. Elle effectue également de la recherche et du sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd lors d'incidents résultant d'activités terroristes ou de catastrophes naturelles.

Une collaboration étroite avec d'autres ministères et organismes permettra de mettre sur pied des processus d'intervention visant à protéger la population ontarienne. L'Équipe épaulera des équipes régionales d'intervention en cas d'urgence dans des situations de maintien de l'ordre, de recherche et sauvetage, de confinement, de recherche d'éléments de preuve, de sécurité des dignitaires, d'utilisation de l'Unité canine, de protection des témoins et d'accompagnement de prisonniers. L'Équipe a également pour mandat de prêter main forte à des unités spécialisées de la Police provinciale afin de lutter contre les menaces terroristes et d'aider la Police provinciale et d'autres organismes à planifier les mesures d'urgence en cas de catastrophe ou d'incident majeur.

Depuis sa création, la Brigade de recherche des fugitifs a appréhendé une foule d'individus posant des risques pour la société. Ainsi, en 2002, elle a été directement responsable de l'arrestation de plus de 215 personnes en liberté illégale.

La Section des sciences du comportement de la Police provinciale de l'Ontario dispose de la seule unité de recherche d'un service de police qui consacre toutes ses activités à l'élargissement des capacités d'enquêtes au moyen de la recherche scientifique. Elle collabore étroitement avec d'autres organismes policiers, des établissements de santé mentale, des universités et des groupes communautaires.

L'Unité de lutte contre le terrorisme est située à Toronto, et ses membres sont déployés stratégiquement aux six emplacements suivants :

- Thunder Bay
- Sault Ste. Marie
- Ottawa
- Niagara Falls
- London
- Windsor

Personnel et professionnalisme

En 2002, la Police provinciale de l'Ontario a entrepris de consolider l'intégrité personnelle et organisationnelle qui forme son fondement, intégrant, pour ce faire, la notion de haut rendement dans les démarches visant à atteindre ses objectifs.

La Police provinciale est résolue à chercher en permanence à gagner la confiance du public en faisant preuve d'un professionnalisme irréprochable. Cet engagement figure dans la déclaration d'orientation de la commissaire pour 2002-2003 et, de plus en plus, dans la façon dont la Police provinciale mène ses diverses activités, gère son personnel dévoué aux compétences multiples et dessert des collectivités nombreuses et diversifiées.

Quatre cents membres du public et du personnel de première ligne, bénévoles et superviseurs ont contribué récemment à l'élaboration de la promesse de la Police provinciale, qui :

- décrit les valeurs et les critères éthiques qui caractérisent le mieux les principes de base et les objectifs de la Police provinciale;
- définit les comportements idéaux et les qualités des relations internes et externes qui sont essentiels pour fournir des services policiers efficaces.

La nouvelle politique de professionnalisme :

- éclaircit l'obligation de rendre compte et les procédés visant à créer et à maintenir un milieu de travail positif;
- décrit ce que chacun peut faire pour protéger les droits de la personne, prévenir la discrimination et le harcèlement et résoudre de façon proactive les conflits en milieu de travail.

Afin de renforcer notre rôle de premier plan dans la communauté policière, notre personnel appliquera nos valeurs : obligation de rendre compte, relations respectueuses, impartialité, courage, bienveillance, apprentissage continu et diversité.

Le nouveau site intranet - regard sur le professionnalisme - permet à tous les employés et bénévoles de la Police provinciale d'accéder facilement à des renseignements, à des présentations, à des pratiques exemplaires et à des bulletins sur le professionnalisme.

Des notions importantes touchant la promesse et la politique de professionnalisme ont été incluses dans la formation dispensée à l'Académie de la police provinciale. Le cours destiné aux superviseurs a été refondu afin d'insister sur l'acquisition de compétences en gestion des personnes.

De nouvelles démarches ont été entreprises afin que le personnel de la Police provinciale reflète toutes les collectivités desservies, notamment la publication d'annonces dans les journaux destinés aux minorités, la diversification des agents de recrutement et la création de programmes de mentorat.

Nous continuerons de récompenser les membres de notre personnel de façon novatrice, notamment en leur donnant des possibilités de perfectionnement, en leur confiant des tâches plus enrichissantes et en les déléguant à des conférences ou à d'autres réunions professionnelles. Au cours de la dernière année, notre personnel a pris connaissance d'une variété de points de vue, exprimés par des dirigeants municipaux, des porte-parole, des experts en leadership et des universitaires. La diversité a été un thème courant lors des conférences tenues au sein de notre organisation en 2002. La Série de conférences Lincoln Alexander sur le thème de la diversité a été créée, et un nouveau comité consultatif

communautaire réunissant des dirigeants de communautés diversifiées a été constitué. Nous continuerons de rechercher pareilles occasions d'apprendre et d'échanger sur des questions d'actualité, en invitant des personnalités dynamiques qui nous feront part de leur point de vue sur des thèmes universels comme la diversité et le leadership.

Nous avons entrepris d'améliorer les processus de résolution des différends en insistant sur une résolution précoce au palier local et en rationalisant les enquêtes. Un nouveau système de suivi permettra de mieux analyser les tendances en matière d'inconduite afin de prendre des mesures préventives plus efficaces.

Pour 2003, tous les plans d'activités des régions, des bureaux et des détachements comprendront des objectifs et des mesures visant à :

- intégrer les valeurs et l'éthique de la Police provinciale dans toutes leurs activités;
- bâtir des relations positives et créer des forums.

Un examen de tous les systèmes de gestion des ressources humaines nous permettra de les rendre conformes à notre promesse; ainsi, nous apporterons des améliorations aux processus de sélection et de promotion. Les plans de rendement des agents de police, des gestionnaires et des superviseurs nécessiteront des engagements précis, conformes à la promesse et à la politique de professionnalisme. Lors de leur évaluation annuelle, tous les employés devront attester qu'ils ont discuté avec leur superviseur de la façon dont ils appliquent la promesse dans la qualité de leur rendement, leurs relations avec leur entourage et le service à la clientèle.

En 2003, toutes les séances de formation continue comprendront une demi-journée sur le professionnalisme. De nouveaux programmes de reconnaissance seront mis en œuvre pour souligner l'excellence et le professionnalisme des personnes au rendement exceptionnel et les récompenser.

La Police provinciale continuera de viser l'établissement de partenariats progressistes sur le plan des services policiers et du développement communautaire aux paliers local, national et international. Un souci constant du professionnalisme et de l'éthique feront de la Police provinciale de l'Ontario un service de police hors pair.

Pleins feux sur notre personnel

En 2002, nos employés ont continué de faire preuve d'excellence et d'ajouter des réussites personnelles et professionnelles à leur actif. Les effets de leurs efforts et de leur dévouement à l'égard des services policiers se sont fait sentir aux paliers communautaire, provincial et national.

* La Médaille de bravoure des policiers de l'Ontario encourage et reconnaît les actes exceptionnels de bravoure et de courage des membres des corps de police ontariens dans l'exercice de leurs fonctions. Elle a été décernée en décembre 2002 à l'agent provincial Brian Halfpenny pour être venu au secours d'une femme en détresse sur une poutre d'acier, 70 m au-dessus de la rivière St. Clair.

* La Médaille du jubilé de la Reine a été créée afin de commémorer le 50^{e} anniversaire de l'accession au trône de la reine Elizabeth II. Elle est décernée à des Canadiennes et Canadiens qui ont fait preuve d'un dévouement exemplaire à l'égard de leurs concitoyens, de leur collectivité ou du Canada. Au total, 117 membres civils et en uniforme de la Police provinciale de l'Ontario ont reçu cette décoration prestigieuse.

* La commissaire Boniface, en tant que présidente de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), continue de promouvoir des progrès en matière de services policiers au palier national. Une bonne partie des travaux à cet égard sont réalisés dans le cadre d'activités et de projets spéciaux d'un certain nombre de comités et par des communications avec les paliers de gouvernement qui disposent du pouvoir législatif et du pouvoir décisionnel en matière de services policiers.

* La reine Victoria a créé l'Ordre royal de Victoria en avril 1896 pour récompenser en son nom personnel, et non sur recommandation ministérielle, des personnes qui lui ont rendu des services ou qui ont servi la monarchie. L'Ordre peut être décerné à des étrangers, comme le fait souvent la reine pendant ses visites officielles à l'étranger.

L'agent-détective Rick Savage a reçu cette décoration pour avoir travaillé sans relâche et avec dévouement pour assurer la sécurité de la famille royale pendant la visite de la reine en 2002 ainsi que lors de 18 visites royales précédentes.

* La Médaille du mérite civique de l'Ontario est une décoration officielle de la province, qui reconnaît et encourage le mérite civique. En 2002, le surintendant en chef auxiliaire Terry Harkins a reçu cette médaille pour avoir été bénévole au sein de la police auxiliaire de la Police provinciale pendant des décennies.

Services policiers municipaux - des Premières nations

Outre l'importance qu'il revêt, notre engagement à entretenir de bons rapports avec les communautés et les services policiers des Premières nations s'inscrit dans l'accent que la Police provinciale met sur les partenariats et l'excellence.

Grâce à son conseil consultatif autochtone, la commissaire Boniface est tenue au courant des questions d'actualité. Ce conseil permet également des consultations efficaces et de haut niveau avec la collectivité. Le Comité de la police des Autochtones de l'Association canadienne des chefs de police, dirigé par le sous-commissaire Bill Currie et le chef Glen Bannon du Service de police Anishinabek, collabore avec divers représentants de la collectivité pour se pencher sur des questions qui influent sur la qualité des services policiers fournis aux peuples autochtones. Cette année, le comité se penchera en particulier sur le problème tragique des personnes disparues.

Les Programmes des Premières nations s'appuieront sur les réussites qu'ils ont à leur actif pour élargir leurs activités en 2003. En plus d'administrer les services policiers pour 36 Premières nations et d'élaborer et de dispenser des programmes de formation aux agents qui desservent les communautés autochtones, les Programmes des Premières nations sont les chefs de file de la Police provinciale dans les services de formation aux organismes policiers et de services sociaux sur des questions culturelles, historiques et légales qui influent sur les services policiers. Cette formation sera améliorée en 2003 en vue d'être offerte à un plus grand nombre d'employés.

Les Programmes des Premières nations superviseront la création de deux nouvelles unités. L'Unité du soutien aux enquêtes, Service de police de la nation Nishnawbe-Aski réunira des agents de la Police provinciale et du Service de police de la nation Nishnawbe-Aski afin de tirer profit des points forts de ces deux corps de police sur le plan des enquêtes. L'Unité des services de soutien intégrés collaborera avec la Police provinciale, les services de police des Premières nations et la Gendarmerie royale du Canada dans des unités déployées. L'Unité cherchera à atteindre des objectifs en matière de services

policiers communautaires qui favorisent le développement communautaire et resserrent nos rapports avec nos partenaires des services policiers des Premières nations.

Les dirigeants des Premières nations contribuent beaucoup à des initiatives destinées aux jeunes par l'entremise de nos partenariats communautaires. Des programmes tels « Walking the Path », le Programme « Notre bouclier » pour les jeunes Autochtones et le programme de relations interpersonnelles saines seront offerts à d'autres collectivités intéressées à collaborer avec la police. Des mesures de prévention du suicide représentent par ailleurs un élément important de notre travail auprès des jeunes.

La Police provinciale gère le processus de conclusion de contrats de services policiers avec les municipalités : élaboration de propositions, mise en œuvre, tenue à jour et renouvellement des contrats de services policiers et de services spécialisés.

Depuis que le projet de loi 105 a été adopté, instaurant le financement équitable des services policiers en Ontario, le nombre d'ententes de services policiers a presque triplé, passant de 35 en 1998 à 92 en 2002. Ces 92 ententes représentent 123 municipalités (79 ententes individuelles, 25 ententes collectives, 17 ententes de comté, une entente de municipalité régionale et une entente de services policiers de Première nation). En raison de la restructuration des municipalités entamée après l'adoption du projet de loi 105 et du fait que certaines municipalités ont décidé de signer un contrat de services policiers avec la Police provinciale, le nombre de municipalités qui ne sont pas visées par un tel contrat et qui reçoivent des services de la Police provinciale continue de baisser; de 576 qu'il était en 1998, il n'était plus que de 199 à la fin de 2002.

La Police provinciale continue d'élaborer des propositions relatives aux services policiers qui sont adaptées aux besoins variés des municipalités de l'Ontario. À la fin de 2002, elle était en voie de répondre à 24 demandes d'évaluation des coûts, dont trois provenaient de municipalités qui sont dotées de leur propre service de police. En outre, six municipalités qui ont également leur propre service de police en sont à différentes étapes de la transition vers des services complets de la part de la Police provinciale. En 2003, la Police provinciale devra négocier le renouvellement de 37 contrats de services policiers signés en 1997 ou 1998, époque où le nombre de contrats signés avait beaucoup augmenté.

Par ailleurs, la Police provinciale coordonne des contrats de services spécialisés et de services de soutien qu'elle rend contre rémunération (service centralisé d'appels d'urgence 911, centres de contrôle de la police et des pompiers). Trente-deux demandes d'évaluation des coûts des services de soutien en sont actuellement à différentes étapes de traitement.

L'adoption du projet de loi 59, le 29 juin 2001, a été un événement législatif marquant. Cette loi donne aux municipalités, en vertu de la *Loi sur les services policiers*, la possibilité de conclure des contrats de services policiers « hybrides » pour des raisons géographiques et historiques. Auparavant, chaque municipalité ne pouvait avoir qu'un seul fournisseur de services policiers. Cette nouvelle option, conjuguée au ralentissement des restructurations municipales, donne à penser que la période de restructuration intense des services policiers tire à sa fin.

Au congrès annuel de la Fédération des municipalités du Nord de l'Ontario, à la fin du printemps 2001, la commissaire Gwen Boniface s'est engagée à consulter les municipalités sur des questions relatives au coût et à la prestation des services de la Police provinciale. Au début de 2002, 286 municipalités (sur un total de 298 municipalités invitées) ont participé aux consultations sur le projet d'examen des coûts, dirigé par le surintendant Dana Ostrom et l'ancien président de l'Association des municipalités de l'Ontario, M. Michael Power. Un certain nombre de thèmes communs sont ressortis de ces

consultations, et ont donné lieu à plusieurs recommandations. La Police provinciale examine ces recommandations à l'interne et avec des intervenants du gouvernement. Elle continuera de tenir les municipalités au courant de cet examen en 2003.

Enfin, la Police provinciale maintient son partenariat avec l'Association ontarienne des commissions des services policiers (OAPSB). Un nombre croissant de commissions qui ont conclu une entente avec la Police provinciale se joignent à cette association et tirent profit des renseignements diffusés lors du congrès annuel et par d'autres moyens. La Police provinciale continue de participer à la planification du congrès annuel, et contribue actuellement à l'élaboration d'un projet de formation à l'intention des commissions, qui vise à favoriser l'excellence dans la gestion civile des services policiers en Ontario.

Programme d'intégration des communautés ethniques et d'échanges culturels

Pour son travail auprès des communautés des Premières nations, la Police provinciale a reçu une médaille d'or pour sa contribution exceptionnelle à la promotion des relations interraciales en donnant à ces communautés des possibilités de formation dans ses détachements à l'occasion de stages d'été. En retour, les jeunes embauchés ont permis à notre personnel de se familiariser avec les problèmes auxquels font face les communautés et les jeunes des Premières nations.

La Police provinciale fournit des services policiers à contrat à un éventail de municipalités, qu'elles soient rurales ou urbaines, de palier supérieur ou inférieur, dans le Nord ou le Sud de l'Ontario. La population de ces municipalités varie beaucoup, comme en témoignent ces quelques chiffres :

Rive Nord – 576
Orillia – 28 388
Caledon – 44 820
Comté de Wellington – 73 195

Technologie

Postes de travail mobiles

Depuis quelques années, les collectivités ontariennes accordent beaucoup plus d'importance aux questions de sécurité. La Police provinciale a donc récemment mis en place le Système de répartition assisté par ordinateur et le Système de gestion des dossiers; au cours de l'année qui vient, elle installera des postes de travail mobiles (appelés également ordinateurs de voiture) dans les véhicules de la Police provinciale.

Fournis directement aux agents de première ligne, les postes de travail mobiles (PTM) donneront plus d'autonomie à ces agents en leur permettant de se renseigner sur des personnes, des véhicules et des biens dans le cadre de leurs enquêtes ou patrouilles, sans avoir à demander le soutien du centre de communication.

Par sa simple présence, la police peut prévenir les actes illégaux et les infractions aux règlements de la circulation. Les PTM permettront d'améliorer la visibilité de la police dans les collectivités desservies par la Police provinciale. Cet avantage est d'autant plus marqué si l'on tient compte des territoires desservis.

Tous les logiciels compatibles avec les PTM proposés sont actuellement accessibles aux agents à leur détachement. Les PTM amélioreront la visibilité des agents et permettront à la Police provinciale de répondre plus rapidement aux appels, car les agents n'auront plus à interrompre leur patrouille pour se rendre au détachement afin de remplir des documents. L'ajout de lecteurs de cartes magnétiques (permis de conduire et autres) et d'imprimantes dans les véhicules facilitera la production de documents à des fins judiciaires. Les agents pourront traiter chaque cas plus rapidement, et être donc plus disponibles pour répondre à des appels et participer à des initiatives de prévention. Ils seront plus en sécurité et pourront également améliorer la sécurité du public.

À compter de 2003 et au cours des deux prochaines années, les PTM seront implantés par étapes, en commençant par l'Est de l'Ontario, puis vers l'ouest le long des routes de la série 400. Des questions techniques et logistiques seront envisagées en vue de l'implantation future des PTM dans les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest de la Police provinciale.

Centres de communication - Projet de mise en place d'un système de communications mobile du gouvernement

Les changements opérationnels qui sont apportés aux systèmes de communication de la Police provinciale visent avant tout à améliorer la sécurité des agents. Il en va de même de la prestation des services au grand public. Les nouveaux centres de communication ont été conçus pour fournir des services sans interruption au public et aux membres de première ligne.

La Police provinciale est en voie de fournir à son personnel les toutes dernières technologies de communication. Le 5 septembre 2002, le détachement d'Essex est devenu le premier à recevoir des services de répartition du nouveau centre de communication de London. Depuis, la transition des détachements vers ce nouveau système radio se poursuit.

Maintenant que le centre de London a entrepris ses activités, la Police provinciale se concentre sur l'établissement des autres centres. De Windsor à Orillia en passant par Tobermory, tous les membres de la Police provinciale utiliseront bientôt le nouveau matériel et les nouvelles technologies de communication.

La mise en service du centre de communication de Smiths Falls se fera progressivement, d'ici le début de 2004.

La mise en œuvre du nouveau système de communication nécessite beaucoup de détermination et de planification, compte tenu de la complexité du processus de fusion. Parmi les considérations logistiques dont il faut tenir compte, il faut s'assurer d'installer le matériel dans tous les véhicules de la Police provinciale et de prévoir pour le personnel de première ligne une formation sur le système et le matériel.

Avec l'aide du personnel du commandement régional, du Bureau du système de communications mobile du gouvernement, de nos partenaires et de l'équipe responsable du projet, la Police provinciale a pu non seulement mettre en œuvre ce système mais également régler les nombreux problèmes imprévus qui surviennent inévitablement lors d'une opération de cette envergure.

Dans l'avenir, cette technologie pourrait ouvrir la voie à d'autres formes novatrices d'application de la loi, notamment :

- l'implantation de systèmes de localisation permettant de déployer les ressources plus efficacement et stratégiquement, et d'améliorer la sécurité des agents;
- la transmission de photographies de fugitifs ou de personnes disparues aux ordinateurs de voiture.

La Police provinciale a adopté la démarche suivante dans la prestation de services aux municipalités en vue de répondre aux normes concernant le caractère adéquat des services :
La Police provinciale continuera à fournir des services autorisés par la province sans frais pour les corps de police municipaux de l'Ontario.
En outre, la Police provinciale fournira des services spécialisés aux corps de police municipaux de l'Ontario de la manière suivante :

1. Aux corps de police qui offrent des services policiers à des collectivités de plus de 150 000 personnes, la Police provinciale fournira des services spécialisés dans le cadre d'accords de services policiers coopératifs.
2. Des contrats de services assortis de coûts seront conclus avec les corps de police dans les municipalités ayant une population inférieure à 150 000 personnes dans les circonstances suivantes :
a) Demandes de services policiers de base, à savoir les activités de sécurité publique qui forment les assises des services policiers;
b) Demandes de services spécialisés que le corps de police fournissait et qu'il décide de suspendre;
c) Prestation de tout service spécialisé qui est demandé ou qui se traduit par un service exclusif.
3. Dans toutes les autres circonstances, les services spécialisés de la Police provinciale seront fournis gratuitement conformément aux conditions des contrats négociés au palier local, qui tiendront compte de la disponibilité des ressources et des normes de prestation des services.

Police provinciale de l'Ontario
777, avenue Memorial
Orillia (Ontario)
L3V 7V3
Téléphone : (705) 329-6950
Internet : www.OPP.ca
ou
Adressez-vous au détachement local de la Police provinciale

Les collectivités sécuritaires… la sûreté en Ontario